Colin Jones, , *Madame de Pompadour. Images of a Mistress*, Londres, National Gallery Company, 2002, 176 p., 104 ill.

Annie Duprat

Dans Revue d'histoire moderne & contemporaine 2006/3 n^o 53-3 , pages 187 à 187
Éditions Belin

ISSN 0048-8003
ISBN 2701143438
DOI 10.3917/rhmc.533.0187
Date de mise en ligne : 01/10/2005

Article disponible en ligne à l'adresse
https://shs.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2006-3-page-187?lang=fr

CAIRN.INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.
Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.
Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

Michel Plaisance,
L'Accademia e il suo Principe. Cultura e politica a Firenze al tempo di Cosimo I e di Francesco de'Medici. L'Académie et le Prince. Culture et politique à Florence au temps de Côme Ier et de François de Médicis,
Mandiana (Rome), Vecchiarelli Editore, 2004, 439 p., 35 €

Foyer de la Renaissance, Florence a remis au goût du jour les académies antiques dès le XVe siècle avec la création de l'*Accademia Platonica*, successivement protégée par Côme l'Ancien, Pierre le Goûteux, puis Laurent le Magnifique. L'existence d'un lien entre ce type d'institution culturelle et le prince, sous les premiers Médicis, a été amplement soulignée par l'historiographie, sans que celle-ci s'intéresse pourtant au devenir de ce lien au XVIe siècle – du moins avant les travaux de Michel Plaisance. Ce dernier a consacré une part importante de ses recherches à l'étude des académies toscanes au *Cinquecento*, en particulier de l'*Accademia Fiorentina*. Il propose ici un recueil de quinze articles et interventions représentant trente ans de son travail sur ce sujet et classés de façon globalement chronologique. Au contraire des études antérieures (dont la *Storia delle Accademia d'Italia* de M. Maylender, organisée en fiches par académie), M. Plaisance montre que l'histoire de l'Académie Florentine ne peut être traitée de façon autonome : non seulement elle s'inscrit dans une histoire culturelle plus vaste, mais elle permet aussi de dégager « le rôle prépondérant du Prince dans la vie académique et plus largement dans la vie culturelle florentine à l'époque de Côme et de François » (p. 8), entre 1537 et 1587. Le volume peut donc être lu à trois niveaux : comme une histoire de l'Académie Florentine, comme une reconstitution du champ culturel de l'époque, comme un récit des relations entre pouvoir et culture sous les ducs de Toscane.

Les académies florentines du XVIe siècle naissent de la tradition locale des confraternités laïques et des cercles littéraires du *Quattrocento*, ainsi que du modèle extérieur que constitue l'Académie padouane. *L'Accademia degli Humidi*, consacrée à la poésie, à la philosophie puis aux sciences, est créée spontanément par un groupe de jeunes marchands florentins en novembre 1540, afin de donner « une seconde chance à ces marchands qui n'ont pas eu accès à la culture classique » (p. 54). Placée au départ sous le simple patronage de Côme Ier, elle est l'objet d'une mise en coupe réglée par le pouvoir médicéen dans les mois qui suivent : statuts, membres, lieux d'exercice et productions culturelles sont désormais sous influence ducale. L'académie des *Humidi* prend d'ailleurs le nom d'Académie Florentine en 1541. L'histoire de cette institution entretient alors des liens étroits avec l'histoire politique du principat. Le durcissement du régime cosimien en 1549 (loi *Polverina*) est annoncé dès 1547 dans la vie culturelle, avec un contrôle accru de la participation des académiciens aux leçons ainsi que de leur production littéraire ; mais ce durcissement a pour effet de vider l'institution de ses membres et de ses débats. Les années 1550 sont à la fois les moins documentées (guerre de Sienne oblige) et les moins dynamiques pour l'Académie Florentine, malgré une réforme promulguée en 1553. Mais un regain de vitalité a lieu au début du règne de François Ier avec le travail de publication du *Décaméron* de Boccace, fondement de la langue toscane – et ce malgré les réticences des autorités religieuses. Le deuxième âge d'or de la Florentine se situe dans les années 1580, lorsque des princes médicéens font partie du lot des nouveaux arrivants et autorisent la tenue des leçons publiques au *Palazzo Vecchio*. L'évolution générale de l'*Accademia Fiorentina* est donc sensible au

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

niveau des institutions, avec la succession des différentes réformes. Elle se ressent aussi à travers l'histoire de ses membres, dont les parcours biographiques montrent l'évolution des rapports de force au sein du principat. Alors que Giovanni Battista Gelli ou Antonfrancesco Doni obtiennent, grâce à leur fidélité aux Médicis, un rôle important dans la vie culturelle florentine, le cofondateur des *Humidi,* Antonfrancesco Grazzini dit Lasca est tributaire des revirements de la politique médicéenne : membre de la Florentine, il en est exclu en 1547 pour y être à nouveau admis en 1566. Quant à Benedetto Varchi, exilé de la première heure qui entre finalement à la *Florentine* en 1543, il représente les anciens opposants au duc qui choisissent de se rallier au nouveau régime. Enfin, l'histoire de l'Académie s'écrit aussi à travers ses productions littéraires, dont certaines sont ici intégralement publiées et d'autres font l'objet d'études générales fondées sur des analyses de textes. Ainsi peut-on lire les querelles littéraires à l'œuvre dans le commentaire des œuvres de Pétrarque, Boccace ou d'autres. Les anciens *Humidi*, défenseurs de Pietro Bembo, influencés par le rationalisme de l'académie de Padoue, s'opposent aux partisans de la langue florentine, de culture encyclopédique, arrivés plus tardivement dans l'institution. Les premiers temps de la *Fiorentina* sont donc marqués par une diversité des approches méthodologiques, elle-même liée à des influences extérieures multiples.

En effet, on ne peut comprendre l'activité de cette académie sans prendre en compte l'ensemble du champ culturel contemporain. Dès leurs premières heures, les *Humidi* avaient établi des liens de personnes avec Rome, Venise, Padoue puis Bologne. Le « cercle de […] municipalisme » (p. 30) dénoncé par des historiens comme C. Marconcini ou G. Mazzacurati est en réalité très ouvert sur l'Italie, notamment en raison du contexte politique local, car les Florentins exilés après la prise de pouvoir des Médicis correspondent régulièrement avec certains intellectuels restés dans la capitale toscane. Les échanges littéraires entre Florence et le reste de l'Italie se poursuivent au long du siècle, comme le montrent la forte influence de la poétesse romaine Vittoria Colonna sur l'Académie dans les années 1540, ou les échanges épistolaires (s'achevant par une rupture) entre l'exilé Corbinelli et les académiciens Salviati et Varchi deux décennies plus tard. Par ailleurs, l'histoire littéraire toscane interfère elle aussi bien souvent avec celle de l'Académie Florentine. Il est en effet difficile de comprendre la genèse et le succès des Académies des *Alterati* (1569) et de la *Crusca* (1582) sans les rapprocher du travail de leur aînée : la Florentine étant tenue, par son statut d'institution publique, d'inclure des membres de la haute société du principat et de choisir des leçons attirantes pour un auditoire déterminé, les deux nouvelles institutions répondent à l'inverse au goût des Florentins pour les associations littéraires privées, libres de toute contrainte. Enfin, l'histoire de l'*Accademia Fiorentina* est intimement liée à celle de l'édition de ses leçons et, partant, de l'imprimerie et de la censure à Florence. À une première phase de publication assurée par Antonfrancesco Doni, en 1545-1547, succède la création d'une imprimerie ducale. Les écrits sont contrôlés par la censure médicéenne mais surtout ecclésiastique, cette dernière élargissant son champ d'action à toute la production littéraire (et non plus seulement aux ouvrages hérétiques) avec les Index de Paul IV et Pie IV en 1559 et 1564. Ce dernier exemple, tout comme l'histoire même de l'*Accademia Fiorentina*, montrent que le champ culturel est étroitement lié au domaine politique dans la Toscane des Médicis. La majeure partie des articles rassemblés dans cet ouvrage est donc consacrée à une analyse politique des activités culturelles, en particulier de celles de l'Académie Florentine qui est « un des prototypes de ces organismes culturels d'État à fonctions multiples qui, au cours des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, sont un des

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

visages de l'absolutisme » (p. 29). L'activité académique dans son ensemble est mise au service des intérêts ducaux. Statuts institutionnels et choix des membres de la *Fiorentina* sont déterminés par la volonté directe de Côme Ier, qui la peuple d'hommes dépendants de son autorité. On peut surtout retenir l'empreinte du régime médicéen sur la production littéraire, brillamment analysée par l'auteur. Les leçons servent à entraîner les élites du nouveau régime à la prise de parole en public avant leur départ pour l'Université de Pise (restaurée en 1543). Le contenu de ces leçons exalte le patrimoine culturel local et la figure du duc continuateur de la politique culturelle de Laurent le Magnifique. La promotion du toscan sert, quant à elle, les ambitions d'un État unificateur et en mal de puissance. Par ailleurs, à partir de 1547 et du contrôle accru de Côme Ier sur l'institution, « les débats culturels provoquent des affrontements passionnés qui sont en réalité politiques » (p. 189). Affrontements internes à la société florentine, tout d'abord. La querelle sur l'orthographe oppose par exemple les tenants d'une uniformisation demandée par le pouvoir, aux académiciens comme Lasca qui refusent la contrainte de normes rigides et réaffirment la fonction de passe-temps (*passatempo*) originellement assignée à l'institution. La victoire des premiers consacre « la liquidation des valeurs culturelles marchandes » (p. 218) au profit des valeurs curiales et aristocratiques promues par le régime médicéen. Pour sa part, la rupture entre Jacopo Corbinelli et Salviati et Varchi s'explique par l'insertion de ces derniers dans une académie inféodée aux Médicis alors que Corbinelli a été mis à l'écart par le nouveau régime. Affrontements de l'État toscan et des autres puissances, ensuite. Une relecture politique de la polémique sur l'Arioste et Le Tasse montre l'interférence de la querelle de préséance entre Florence, Mantoue et Ferrare. Une étude précise des textes, correspondances, discours produits par les Florentins contre la *Gerusalemme Liberata* souligne à quel point ce débat littéraire a pris une ampleur inhabituelle dans le champ culturel. Derrière les arguments stylistiques se dessine une opposition au Tasse liée à sa critique de la République de Florence, dont le duché de Toscane est l'héritier. Enfin, l'empreinte du régime médicéen sur la production intellectuelle locale s'exerce aussi dans d'autres domaines, puisque les différents traités sur le Prince publiés au milieu du XVIe siècle sont souvent précédés de dédicaces à Côme Ier, et que les fêtes et spectacles passent de plus en plus sous le contrôle du pouvoir. La propagande ducale trouve cependant ses limites lorsqu'elle se heurte à la censure inquisitoriale, qui freine beaucoup d'initiatives favorables aux Médicis.

Michel Plaisance a précédé beaucoup d'historiens dans l'étude du champ culturel sous les ducs de Toscane. En 1973, son premier article s'inscrivait dans le courant alimenté également par Claudia De Filippo Bareggi (*Quaderni Storici*, 23, 1973, p. 527-574) : en exploitant des archives jusqu'alors négligées, tous deux ont pu écrire une histoire de l'Académie Florentine qui dépassait la superficialité apparente de ses querelles et déchirements et montrait la signification politique de ce groupe littéraire dans la Toscane de Côme Ier. Si C. De Filippo Bareggi s'est surtout servie des textes officiellement produits par l'institution, M. Plaisance a exhumé des documents inexploités ou utilisé des sources jusque-là cantonnées à l'histoire littéraire : archives du principat, des académies et des familles, correspondances et œuvres publiées ou inédites. Il a ainsi ouvert la voie à une étude renouvelée de la censure à Florence, alimentant sur ce sujet jusqu'aux bibliographies des thèses les plus récentes (M.-C. Callard, « Storia Patria. Histoire, pouvoir et société à Florence, au XVIIe siècle », Paris IV, 2001). Surtout, son approche politique de l'histoire de l'Académie est devenue incontournable, et a été utilisée dans les études sur la *Fiorentina* elle-même (F. Adorno, *Istituzioni culturali in*

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

Toscana dalle loro origini alla fine del Novecento, Florence, Polistampa, 2000), dans celles portant sur d'autres académies (K.-E. Barzman, l'*Accademia del Disegno*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000), dans celles couvrant l'ensemble de la politique culturelle médicéenne (K. Eisenbichler, *The Cultural Politics of Duke Cosimo I de'Medici*, Burlington, Ashgate, 2001 – même s'il omet de citer les travaux de M. Plaisance). Cet examen de l'histoire politique à travers le prisme culturel rejoint d'ailleurs les approches les plus récentes de l'histoire des cours et de celles du pouvoir en général. *L'Académie et son Prince* contribue donc à élargir le domaine du politique en ne le cantonnant pas à ses aspects les plus classiques. Il met aussi à disposition du public français un bel exemple italien d'une politique culturelle efficace.

Par ailleurs, l'ouvrage présente la stimulante particularité de montrer la genèse d'une pensée historique. Le choix éditorial a été de publier telles quelles des contributions s'échelonnant sur trente ans, présentées selon un ordre respectant l'élargissement des centres d'intérêt de l'auteur, dont la recherche portait à l'origine sur le seul Lasca, et qui a finalement consacré ses travaux à l'étude de l'ensemble du champ culturel florentin. La seule réactualisation se situe dans l'introduction, qui consiste en un article publié en 2004. Les tâtonnements et pistes de travail égrenées au long des pages trouvent souvent un écho dans les publications qui suivent, tandis que l'on voit l'histoire de l'Académie Florentine se nourrir progressivement de contributions sur la vie culturelle toscane et ses divers acteurs. Ce choix éditorial comporte cependant quelques revers, dont le principal est l'absence de prise en compte de l'historiographie récente, celle portant sur la Toscane moderne incluse. Ainsi la notion d'absolutisme, si centrale pour le règne de Côme Ier selon M. Plaisance, pouvait-elle être rediscutée à la lumière des travaux du florentin Luca Mannori qui pense plutôt l'État médicéen en termes de négociation, voire de contrat (*Il sovrano tutore. Pluralismo istituzionale e accentramento amministrativo nel principato dei Medici (secc. XVI-XVIII)*, Milan, Giuffrè, 1994). Elle pourrait aussi intégrer les dernières réflexions de la recherche française sur ce sujet. De même, l'introduction de K.-E. Barzman à son ouvrage sur l'Académie du Dessin aurait pu nourrir une discussion sur l'analyse foucaldienne des effets du pouvoir sur la production de savoir. Par ailleurs, des contributions très similaires ont été publiées sans avoir été fondues pour l'occasion et, contrairement à ce que le titre de l'ouvrage laisse présager, l'édition n'est pas bilingue, ce qui limite nécessairement son public. Cependant, ces quelques inconvénients n'ôtent pas à l'ouvrage son double et fondamental intérêt : celui d'offrir une histoire littéraire, culturelle et politique d'une académie florentine, et celui de proposer l'histoire d'une recherche de trente ans.

Hélène CHAUVINEAU

MICHÈLE VIROL,
Vauban. De la gloire du roi au service de l'État,
Seyssel, Champ Vallon, 2003, 433 p., 28 €

À l'approche du tricentenaire de la mort de Vauban (1633-1707), Michèle Virol propose une « biographie intellectuelle » du grand ingénieur et dévoile un aspect encore peu connu du personnage. Sébastien Le Prestre ne fut pas seulement l'architecte militaire de Louis XIV, bâtisseur de la « ceinture de fer » et preneur de places fortes. Maniant la règle, le compas et la plume avec une égale dextérité, il produisit une œuvre écrite considérable : mémoires, traités, agendas, correspondances etc. Ce livre entend montrer que l'analyse systématique de cette œuvre écrite, considérée pour la première fois dans sa globalité, permet de mettre en lumière l'unité profonde de la pensée de Vauban. Ainsi se découvre la « structure mentale » matricielle qui façonne les cinq facettes d'un même

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

esprit : « l'homme de science », « le poliorcète », « l'administrateur », « l'arithméticien » et « l'homme d'État ».

Une part importante des mémoires rédigés par Vauban consiste en une mise en forme de son savoir d'ingénieur, une « réduction en art » des leçons de la guerre et de l'expérience de la fortification. M. Virol montre de manière très convaincante que les écrits « scientifiques » de Vauban procèdent d'une intelligence technique universelle dont il fait usage quel que soit le domaine abordé. S'inspirant du courant « mécaniciste » (Newton, Leibniz ou Bayle), Vauban conçoit tout objet de connaissance comme une sorte de machine. L'« homme de science » anticipe et optimise, pèse « le fort et le faible » et s'appuie sur une opération intellectuelle fondamentale : la division, le fractionnement en unités mesurables. L'ingénieur en son métier décompose puis recompose. Pétri de mécanique, de mathématique, de géographie et d'architecture – toutes disciplines dont la maîtrise est vivement recommandée par Vauban – il ne se départit jamais d'une exigence de rigueur et d'efficacité. Point de modèle, ni de système : chaque place forte est unique, chaque problème demeure singulier.

La guerre de sièges a fait la renommée du « poliorcète », le spécialiste de la prise, de la défense et, plus généralement, de la fortification des villes. Instruit par une longue pratique – 53 sièges et plus de 180 000 km parcourus entre 1678 et 1698 pour surveiller les chantiers des places –, il manifeste une capacité d'invention hors du commun dans ce domaine. On lui doit notamment les tranchées parallèles, les tirs à ricochets, les tirs de plein fouet en « H » majuscule ou la généralisation de la baïonnette à douille. Michèle Virol s'efforce de repérer, dans les écrits de Vauban, les « opérations mentales » qui sont à l'origine de ces innovations. À la guerre comme à la ville, la méthode rend infaillible. Fidèle à « l'homme de science », l'ingénieur des tranchées ordonne, rationalise, divise. L'attaque des places est une suite d'opérations à la logique implacable. Clé du succès, le calcul s'impose partout. Le siège devient un « problème à résoudre », ses différents paramètres un ensemble de variables mathématiques mesurables et prévisibles, consignées dans une série de tables numériques. Passant de l'attaque à la défense, Vauban s'emploie à rendre inexpugnables les frontières du royaume. Sillonnant routes et voies d'eau, il acquiert une vision globale du territoire qui fait naître, dans les années 1670, le programme de mise en défense résumé par la célèbre formule du « pré carré ». Hobereau fidèle à ses origines, Vauban étend son domaine et rassemble ses terres nivernaises. Serviteur et conseiller du Prince, il fait de la contiguïté un facteur de puissance. Le royaume, désormais perçu comme un « espace bloc », résulte d'une « somme d'espaces réduits ». Des remparts terrestres à la course maritime, il exige une défense adaptée et continue.

La troisième partie aborde la pensée de « l'administrateur » et montre comment la conduite des fortifications permet à l'ingénieur d'aborder, par extrapolation, des questions relevant de l'administration générale du royaume. Pour « faciliter l'action en vue du bien général » Vauban dénombre, évalue et décrit méthodiquement. À défaut d'obtenir de la couronne un recensement général de tous les sujets, il parvient à faire admettre sa technique de dénombrement – estimations sur la base de la consommation de blé – lors des enquêtes conduites pour établir la capitation (1694) ou pour l'instruction du duc de Bourgogne (1697-1698). Homme d'ordre autant que de mesure, Vauban cherche à renforcer l'unité du territoire. Praticien de la guerre, il préconise plusieurs réformes audacieuses de l'infanterie – adoption de l'uniforme, calcul de rations, logement des troupes en casernes, standardisation de la taille des recrues. Gouverneur de place, il élabore une logistique prévisionnelle où chaque unité de consommation – le soldat – constitue la partie d'un tout – la vaste « mécanique » de la place forte. Ingénieur du Roi, il met au

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

point une table de salaires équitables, propres à accroître le rendement des terrassiers employés aux « remuements des terres » des travaux de Sa Majesté. Nataliste et planificateur, il rêve d'une mise en valeur planifiée des colonies d'Amérique. Ses écrits révèlent un « arithméticien » de premier plan, véritable précurseur de l'économie politique. Suivant la règle énoncée par Descartes, sa rhétorique est fondée sur une démarche axiomatico-déductive : les nombres semblent déduits de principes généraux, énoncés au préalable. Mais les agendas, les brouillons et la correspondance montrent aussi clairement que Vauban est resté en toutes circonstances un homme de terrain, fortement attaché à l'observation empirique et à la collecte de données chiffrées. Sur le plan théorique, l'ingénieur partage les convictions populationnistes qui ont cours chez plusieurs de ses contemporains – Fénelon, Boisguilbert ou Saint-Simon. Il fait du roi, père et nourricier de ses sujets, le grand ordonnateur du royaume. Il conseille ainsi au monarque plusieurs « redressements » nécessaires : régler le commerce des grains, dont les dysfonctionnements sont cause de la « cherté des bleds » ; préserver la forêt du Domaine dont il juge la situation critique ; stimuler le développement des manufactures. En matière économique comme en matière militaire, le « pré carré » doit reposer sur un double principe de cohérence et de continuité. Espace de circulation, le territoire national est rendu contigu par une monnaie active et saine, par des voies d'eau que Vauban souhaiterait plus nombreuses et par un nouveau système fiscal, efficace et équitable, proposé dans le fameux *Projet de Dîme royal* (1707).

En conseillant le Prince, Vauban acquiert la dimension d'un « homme d'État ». Contempteur des excès la société aristocratique de son temps, il dénonce en gentilhomme campagnard les pratiques de cour, stériles pour le royaume, et les comportements indignes ou dangereux de la noblesse à la guerre : insubordination, luxe ostentatoire ou exposition inconsidérée des hommes. Thuriféraire de la vertu militaire et de l'impôt du sang, il appelle de ses vœux une nouvelle hiérarchie nobiliaire qui valoriserait davantage le service des armes. M. Virol lie cette étonnante capacité d'analyse aux nombreuses relations qu'il sut entretenir : ses amitiés fructueuses – avec le maréchal de Catinat, le marquis de Puysieulx, l'ingénieur Mesgrigny ou l'abbé Ragot de Beaumont, qui le met en contact avec Boisguilbert –, son introduction dans les salons parisiens et, plus encore, sa présence assidue aux séances de l'Académie des sciences, dont il devient membre honoraire en 1699. Esprit sans cesse en alerte, Vauban multiplie les lectures dans les domaines les plus variés – l'inventaire de sa bibliothèque de Bazoche en témoigne. Il tire de ces fréquentations une synthèse originale qui vise à la conservation de l'État et de la société. Dénonçant l'entourage d'un souverain égaré par de mauvais conseillers, il condamne la politique des annexions, s'inquiète du mauvais sort fait aux protestants et critique sévèrement le système fiscal de la monarchie. Malgré ces oppositions, et bien que le *Projet de Dîme royale* ait été condamné par le Conseil privé, Louis XIV lui sait gré d'une telle franchise et l'honore jusqu'au bout de son amitié.

Du point de vue de l'ambition de son auteur, ce livre est incontestablement une grande réussite. À la manière d'Erwin Panofsky, M. Virol dessine les contours d'une « homologie structurale » entre la rhétorique vaubanienne et l'architecture militaire bastionnée du Grand Siècle. Une série d'opérations mentales – division et recomposition, dénombrement et mesure, calcul et solution – fait l'unité profonde d'une œuvre qui pourrait paraître éparse et désordonnée. L'originalité de l'ouvrage tient ainsi dans l'approche particulière des sources : les textes produits par Vauban ont très souvent été étudiés et cités, mais toujours de manière isolée. Il devenait urgent de les considérer dans leur globalité pour mieux mesurer la dimension « intellectuelle » du grand homme. Cette

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

découverte de « l'univers conceptuel » de l'ingénieur rencontre aussi ses limites. À vouloir considérer la pensée de Vauban comme universelle, à vouloir l'inscrire dans un « système » autonome – même polymorphe –, on risque d'ignorer les conditions de production de cette pensée et, partant, d'amputer Sébastien Le Prestre d'une partie de lui-même. Il faut lire ce *Vauban* en gardant à l'esprit que, tout au long de son existence, l'écrivain est demeuré un homme d'action. Ses textes, quels qu'ils soient, ont d'abord poursuivi l'ambition de servir fidèlement le roi. Sur les frontières du royaume, l'ingénieur a du faire face à des contraintes permanentes qui façonnèrent son esprit, provoquant bien des hésitations, des tâtonnements et des expérimentations. Le raisonnement, le calcul et la théorie sont aussi nés de la conduite des hommes, de la logistique des chantiers militaires et des sièges ou de la surveillance des marchés publics. Vauban trempe sa plume dans la boue des tranchées, la chaux des maçonneries et la sueur des terrassiers, dans cet « univers matériel » qu'il rencontre au quotidien. Il faudrait pouvoir surprendre le « commissaire général des Fortifications » dans l'exercice de ses responsabilités techniques et – notamment sous les ordres de Colbert et de Louvois – pour découvrir les racines cachées de quelques-uns de ses plus fameux mémoires. Une étude approfondie de l'immense correspondance de Sébastien Le Prestre permettrait sans doute de jeter un pont entre les *Oisivetés* du maréchal et le terrain de ses exploits, entre la théorie et la pratique. Étude alerte et méticuleuse d'un grand intérêt heuristique, l'ouvrage est, une invitation à poursuivre plus avant la (re)découverte du « plus savant homme dans l'art des sièges et de la fortification » (Saint-Simon).

Philippe Destable

GAUTHIER AUBERT,
Le président de Robien. Gentilhomme et savant dans la Bretagne des Lumières,
Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, 396 p., 43 €

Avant de susciter l'intérêt des historiens et de faire l'objet de cette thèse, dirigée par Alain Croix, le président de Robien (1698-1756), parlementaire rennais, n'avait été étudié que par des érudits du XIX^e^ siècle, puis par quelques conservateurs de musées qui, les uns comme les autres, avaient tenté de dresser le portrait de l'auteur des collections amples et précieuses, constitutives, depuis la Révolution française, du patrimoine de la ville de Rennes. L'ensemble de ces travaux s'était focalisé sur les collections bien plus que sur le collectionneur. Or, ce n'est pas tant la connaissance du président de Robien, pris comme un individu singulier, qui anime l'enquête de Gauthier Aubert, que sa volonté de questionner la figure du collectionneur. C'est à travers elle en effet qu'il propose de restituer l'itinéraire intellectuel de cet amateur éclairé, en refusant toutefois de le considérer a priori comme atypique au sein d'une Bretagne des Lumières dont on a souvent dit qu'elle était restée à l'écart des sociabilités académiques. Sans se départir de son parti pris biographique, l'auteur a donc tenté d'identifier d'autres collectionneurs bretons afin d'apprécier le degré d'originalité du président de Robien. Il a pour cela dépouillé des inventaires dressés à Rennes, Nantes, Saint-Malo, Brest et Quimper entre 1741 et 1755 pour y traquer les indices d'une curiosité artistique, scientifique ou exotique au sein de l'élite bretonne, puis il a confronté ces données aux écrits du parlementaire et aux papiers de famille qui constituent le socle documentaire plus traditionnel des enquêtes biographiques.

Si le projet paraît clairement énoncé dans l'introduction, on est un peu déçu par la manière dont il est ensuite mis en œuvre. Cette déception vient avant tout du plan. G. Aubert construit en effet son analyse en deux temps, il observe tout d'abord « les che-

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

mins de la grandeur provinciale», puis s'arrête ensuite sur «les chemins provinciaux du savoir». Si les informations réunies dans la première partie paraissent incontestablement nécessaires pour comprendre les conditions matérielles dans lesquelles la collection du parlementaire a été constituée, on ne peut que regretter le manque d'articulation entre les choses du pouvoir et les choses du savoir. Dans les cinq premiers chapitres, l'auteur commence en effet par ancrer le parcours du parlementaire dans son cadre socio-économique, en le situant à l'intérieur de la généalogie des Robien puis, en décrivant les rouages financiers et quotidiens de sa propre maison. Dans la deuxième partie, six chapitres détaillent la genèse de la collection, sa composition (elle est faite d'objets d'histoire naturelle et de physique, de pièces exotiques, de médailles, d'antiquités, de statues, de tableaux et d'estampes) et ses conditions d'exposition; avant d'en venir aux projets et aux travaux de ce républicain des lettres. En scindant ainsi pouvoir et savoir, l'auteur prive son livre d'une épaisseur problématique. Il a certes repéré que ces deux registres étaient imbriqués – il suggère d'ailleurs que le repli sur l'univers du savoir a pu compenser chez Robien une frustration politique suscitée par les positions prestigieuses tenues par les membres de sa parenté –, mais il n'a pas suffisamment exploré cette piste. Il relève aussi que le président de Robien, avant toute chose, «aspirait à être considéré comme un grand» (p. 351), qu'il était «habitué à donner une certaine visibilité à ses actes» (p. 353), sans parvenir cependant à montrer cela en partant de sa position de collectionneur. Or, ce sont autant les logiques cognitives que les tactiques politiques qui constituent les ressorts de la figure d'un collectionneur. Ainsi, malgré les principes exposés dans l'introduction, l'auteur peine finalement à sortir de la spécificité du personnage qu'il étudie pour construire les traits constitutifs de la figure du collectionneur. Pour parvenir à la cerner, l'étude du parcours de Robien aurait mérité de porter une attention plus aiguë aux stratégies de puissance qui sont mises en œuvre aussi bien dans la constitution des collections que dans la carrière du parlementaire. Certes, l'auteur livre tous les éléments pour restituer ces stratégies de puissance d'un membre de la noblesse parlementaire provinciale, mais il ne les analyse pas de manière assez directe.

Cette déception est en fait à la hauteur des attentes que suscite un livre richement illustré, qui donne à voir une partie des pièces de cette collection, sans pour autant se contenter de montrer les objets. L'auteur utilise en effet les reproductions d'objets pour rendre perceptible ce sentiment de profusion et ce vertige encyclopédique qui témoignent de l'ancrage, assurément profond, de Robien du côté de la curiosité – «on y trouve tout ou presque de ce qui se collectionne en Europe depuis la Renaissance» relève G. Aubert (p. 235). Ce choix de donner à voir la collection dans sa matérialité n'est en aucun cas guidé par un souci d'édification. D'ailleurs, l'auteur souligne que cette collection, qui réunissait 8 000 objets représentant une valeur de 30 000 livres, paraît certes importante au regard des collections bretonnes, mais s'avère «modeste» au regard de certaines collections comme celle du cardinal de Polignac, évaluée à 80 000 livres. De plus, il rappelle que la collection du parlementaire rennais n'était dotée d'aucune pièce rare, ni d'aucune catégorie dominante. Si la collection de Robien peut apparaître comme singulière, ce n'est donc ni par la rareté des objets qui la composent, ni par l'originalité de sa structure. En revanche, ce sont bien ses usages qui auraient mérité d'être questionnés avec plus d'acuité car, à lire G. Aubert, on mesure combien, pour un parlementaire de province, être propriétaire d'une collection, même «modeste», peut être regardé comme une démonstration de puissance. Malheureusement, l'auteur suggère cette idée (p. 235, p. 254) plus qu'il ne la démontre.

La description de cette collection, finalement plus commune qu'il n'y paraît, trouve un écho intéressant dans les chapitres consacrés aux travaux du parlementaire rennais.

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

G. Aubert souligne en effet que l'incapacité ou le refus de Robien d'organiser les objets est aussi perceptible dans ses velléités descriptives. Il a en effet consacré de nombreuses années à composer sa *Description historique topographique et naturelle de la Bretagne*, ouvrage resté inédit mais dont les matériaux préparatoires donnent tout autant le vertige que la collection de ses objets. Dans ces pages consacrés aux travaux de Robien, les documents reproduits témoignent une fois encore du désir contradictoire d'exhaustivité et de précision manifesté par Robien. Il y a là en effet des cartes manuscrites qui localisent les fossiles que l'on trouve en Bretagne, des plans de villes, mais aussi des planches – structurées à la manière de celles de *l'Encyclopédie* – qui donnent à voir les forges, les manières de pêcher, ou les rochers de la presqu'île de Quiberon etc. Ce désir encyclopédique de Robien traduit certes le foisonnement déjà observé dans l'analyse de sa collection, mais de manière plus singulière, ce projet exprime son désir de passer à la postérité, sa préface le montre explicitement. Cet inventaire général de la Bretagne peut donc, lui aussi, être regardé comme une manière de montrer sa puissance, et cela, tant sous l'angle des connaissances mobilisées que sous l'angle du contrôle du territoire que ce projet descriptif suppose. Gauthier Aubert considère d'ailleurs que le projet du parlementaire consistait à « faire entrer la Bretagne dans le champ du savoir » (p. 305). Ici encore, savoir et pouvoir se trouvent inextricablement mêlés, raison supplémentaire pour regretter que la quête de puissance et les stratégies de cette conquête n'aient pas servi de clés d'entrée à cette enquête biographique agréable à lire et très documentée.

Isabelle LABOULAIS-LESAGE

DOMINIQUE REYNAUD, CHANTAL THOMAS (DIR.),
Le Régent entre fable et histoire,
Paris, CNRS Éditions, 2003, 278 p., 22 €

À la lecture de cette nouvelle étude sur une figure légendaire, le Régent reste plus dans la fable que dans l'histoire. Tel est le paradoxe de ce livre qui illustre les intérêts mais aussi les limites de l'actuelle histoire des représentations, dans laquelle il se meut le plus souvent. À première vue pourtant, il relève le défi suggéré par son titre et apporte nombre de précisions nouvelles ou d'analyses fines. Travail collectif d'une équipe lyonnaise du CNRS (UMR LIRE, Centre d'étude du XVIII^e siècle, Lyon 2), il veut tirer profit de son caractère interdisciplinaire (notamment entre l'histoire et la littérature). Il ne reproduit donc pas la multitude des biographies consacrées à Philippe d'Orléans, mais entend « reconstituer la logique des métamorphoses du Régent, de 1715 à nos jours, en observant les infinis arrangements – des plus folles inventions à la terne répétition des stéréotypes – qu'a suscités la rencontre de ce personnage avec des contextes idéologiques et des genres littéraires variés ». Alors que la fin du XX^e siècle connaît un regain d'intérêt pour la Régence et son mentor (avec notamment ses deux meilleures biographies, de J. Meyer et de J.-C. Petitfils), cet ouvrage fonctionne comme une sorte de bilan, se promenant sans cesse des sources aux études littéraires et historiques, tout en cherchant à présenter une vision synthétique du sujet. On y trouve alors, d'une part, et avec le bonheur de la découverte ou de la redécouverte, force sources littéraires (des extraits de Montesquieu, Féval…), historiographiques (Marmontel, Michelet…) et iconographiques, dont le rapprochement suggéré nourrit de nouvelles perspectives ; et d'autre part, une série d'analyses sur les images diverses du Régent, qu'un plan méthodique et systématique articule avec satisfaction : « notre étude considère successivement les échos immédiats (tant l'information contrôlée que la veine pamphlétaire) concernant le Régent ; puis les mises en fiction que ce personnage a suscitées dès la première moitié du XVIII^e siècle et dans les siècles suivants ; et enfin la manière dont l'historiographie s'est constituée, éludant, défaisant ou confortant le mythe » (p. 9).

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

Pêle-mêle, citons ainsi la mise en lumière de quelques faits mal connus. À l'encontre de sa détestable réputation, O. Ferret, C. Burel (reprenant des notes de J. Sgard) et R. Jomand-Baudry établissent l'existence « dès la fin de la Régence, d'une tradition du portrait élogieux » du duc d'Orléans et de son époque (p. 121), que l'on voit resurgir à la fin du XX^e^ siècle, après 1968 (dans la veine littéraire par exemple avec les romans policiers régentiels de D. Muller). De la sorte se justifie le rapprochement incident de l'introduction entre les deux périodes : le XVIII^e^ siècle « n'en finit pas de se débarrasser de l'héritage de la Régence, ou de le revendiquer. *Mutandis mutatis*, elle occupe dans l'imaginaire des Lumières, la place de mai 1968 dans les dernières décennies du XX^e^ siècle » (p. 4). En fait, les deux temps ont à voir l'un avec l'autre dans le sens commun d'une libération vis-à-vis d'un régime autoritaire et sclérosé et comme promesse de temps nouveaux. Plus simplement, R. Waller nous fournit les clés nécessaires pour la bonne utilisation de la correspondance de Balleroy (en rappelant notamment le tri sélectif auquel s'était livré l'éditeur manipulateur Barthélémy en 1883, ne publiant que 25 % du total, ou encore le jeu de l'autocensure dans une correspondance surveillée [p. 29-30]). Il en expose surtout la diversité des opinions exprimées selon les auteurs. Une lettre du 22 janvier 1721 nous place au cœur du fonctionnement politique de la société parisienne d'alors : « On crie partout ici misère les marchands ne vendent rien et tout le monde est aussi magnifique que du maudit temps de l'agiot on ne voit pas un écu et les spectacles sont tous pleins les embarras de carrosse n'ont point cessé Paris comme vous voyez est immuable pour les cours des princes sont toutes changées celle de M. le Régent est toujours nombreuse plus par nécessité que par affection M. le Duc n'en a point et tout le monde adore M. le prince de Conti » (p. 37). Anonyme, le rédacteur révèle tout à la fois les plaintes classiques contre le Système de Law, surtout le divorce entre ses profiteurs et ses victimes, et notamment entre la noblesse parisienne et la ville, que renforce le retour au jeu politique traditionnel monopolisé par les cabales de Cour en formation. Toutes les raisons du retour de la monarchie à Versailles, déjà prédit à ce moment-là mais énigmatique, sont là.

Fruits de l'interdisciplinarité, plusieurs études examinent l'usage de mécanismes littéraires dans les écrits à consonance politique ou idéologique du XVIII^e^ siècle. Chez le jeune mais très perspicace abbé Prévost, par exemple, l'emploi de la satire et l'invention d'un univers fantaisiste dans *Les aventures de Pomponius* (1722), font écho aux styles de la Régence que J. Sgard caractérise comme « l'ivresse de la liberté et la passion des masques » (p 114). Et comme le rappelle R. Jomand-Baudry, « plutôt qu'à le faire réfléchir sur le bien-fondé ou la malice des assimilations, le mélange des codes est destiné à tenir en alerte l'esprit du lecteur » (p. 124). La distance établie par la satire, l'allégorie ou la critique n'a-t-elle pas pour fonction de rendre crédible un discours politique, à l'instar de la propagande de Philippe d'Orléans beaucoup plus subtile que celle de son prédécesseur ? A.-M. Mercier-Faivre prolonge cette réflexion sur les rapports entre histoire et fiction avec le cas particulier d'un roman populaire, *Le bossu* de P. Féval (1858) : « Cette œuvre offre un exemple intéressant de ce que peut devenir un personnage multiple et connu, placé dans un genre censé refuser toute complexité autre que celle de l'intrigue » (p. 144). P. Michel, enfin, opère une recherche historiographique subtile de l'intérêt remarquable de Michelet pour le Régent. Il l'oppose ainsi à l'ostracisme qui le frappe lors de la première moitié du XIX^e^ siècle et à sa condamnation par Chateaubriand : cette période est « tout un 89 » pour ce passionné de la Révolution, et « c'est par là que le Régent touche au plus profond de l'imaginaire michelettiste. À travers les huit années de son règne, Michelet revit, dans une vision figurale de l'histoire, la tragique plongée de la Révolution depuis la lumière jusqu'aux ténèbres… » (p. 233).

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

Mais cette démarche est partielle et trop rare au long des pages du livre, malgré le clairon initial de l'introduction. Partielle, parce que si elle soupçonne le rôle déterminant de la Révolution dans le devenir historiographique de la Régence au XIXe siècle, elle ne prend pas assez en considération ce primat de la dimension politique et idéologique qui commande l'histoire de la Régence : d'où la question non résolue de P. Michel, à partir des thèses de Thiers en 1836, sur la non-récupération du Régent par le parti orléaniste, « chose surprenante » (p. 230). Pourquoi ? Avant tout parce qu'en pleine Monarchie de Juillet, la Révolution et les ruptures qui l'annoncent (dont la Régence) sont terminées et même devenues dangereuses, qu'il s'agit au contraire de promouvoir une vision consensuelle de l'histoire, dont la Monarchie se veut l'héritière. Récupérer : tel est bien l'objectif du régime orléaniste qui revendique et la tradition monarchique et les idéaux de 1789, autrement dit : et les Bourbons et les Orléans et l'héritage révolutionnaire. Telle est l'attitude de son historien attitré de la Régence, Capefigue, employé par Guizot dans son aréopage d'historiens affidés. Démarche trop rare surtout comme en témoigne le fait suivant : dans un livre dont un volet sur trois est consacré explicitement à l'historiographie, aucune contribution ne traite du XXe siècle, et le seul concernant le XIXe siècle est consacré à Michelet : or celui-ci est atypique dans le contexte surdéterminé par le politique comme on l'a rappelé, étant à peu près le seul historien de gauche à s'intéresser alors à une époque qui sert de lieu d'affrontement entre diverses mouvances de la droite. Quand P. Michel rappelle la coupure épistémologique à l'œuvre avec le XIXe siècle, un siècle « historien » qui se met alors à mépriser « l'histoire de Cour » a-scientifique du XVIIIe siècle, il ne reçoit pas d'écho dans les articles consacrés à celle-ci, par exemple à propos de Marmontel.

Pourquoi ces carences ? Comme tout ouvrage collectif, ce livre comporte des essais de qualité inégale et variable, d'autant plus que le caractère pluridisciplinaire de l'équipe rédactionnelle nous égare dans des directions divergentes. Mais précisément, à trop considérer comme automatiquement efficiente cette interdisciplinarité, on perd le lecteur, il ne sait plus ce qu'il peut attendre : les auteurs ne sont même pas présentés, alors qu'ils sont loin de tous développer une analyse pluridisciplinaire. À l'exemple de l'iconographie, qui reste ici simple illustration, et de l'article sur le cinéma qui se cantonne à des considérations de sémiologie pure, combien de paraphrases et de commentaires psychologisants au regard de l'historien. Mais pour ce dernier, ce problème est second, amplifiant un autre problème de fond, soit les mauvaises tendances de l'histoire des représentations. La ligne dominante de l'ouvrage est celle-ci : étudier la représentation du Régent pour elle-même et en elle-même, sans beaucoup s'occuper des rapports avec le contexte de sa création ou celui de la Régence. C'est une démarche tronquée et dangereuse. Cela ne suffit pas de constater qu'il n'existe quasiment pas d'historiographie sur cette époque aux XIXe et XXe siècles : pourquoi ? La sérieuse étude sur « Philippe d'Orléans dans les pièces manuscrites du temps de la Régence » établit avec justesse toutes les incertitudes qui entachent l'exploitation de la nébuleuse pamphlétaire, en particulier quant au statut des auteurs ou de leur public. Mais comment O. Ferret pourrait-il résoudre la question qui le tenaille, sur l'existence d'un public populaire pour ces pièces, lorsqu'il n'en développe qu'une étude interne ? Rarement les leçons de R. Chartier sur l'exploitation historienne des textes sont appliquées ici. D'autant que certains auteurs s'appuient de façon trop mince sur les recherches historiques récentes sur la Régence et épousent alors, de façon benoîte, des conclusions dépassées de l'histoire moraliste du XIXe siècle. À cause des *Philippiques*, H. Duranton met en avant le rôle de la faction des Légitimés : mais en 1720, il y a au moins un an que cette baudruche

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

s'est dégonflée, avec la guerre d'Espagne, si l'on veut d'ailleurs admettre qu'elle ait déjà survécu au 2 septembre 1715… Ce n'est pas le comportement faible et ballotté du Régent qui suscite la réminiscence du souvenir de la Ligue comme le déduit M. O'Dea de Saint-Simon, mais la conception – même de la régence au début du XVIII^e siècle, qui imagine explicitement le déroulement d'un nouvel épisode comme la reproduction des expériences passées. L'évolution de la Régence, de plus en plus autoritaire, ruine au contraire cette hypothèse et cette représentation-type de la mentalité d'Ancien Régime, la Ligue et plus encore la Fronde ne se reproduisant pas. Cette évolution explique, d'ailleurs, « la primauté de la Régence du duc d'Orléans » sur les autres dans le vocabulaire dès le XVIII^e siècle, bien plus que « l'ouverture et la liberté, économique et culturelle » que met en avant l'introduction (p. 4) : enfin une régence qui marche et n'est plus synonyme de désordre.

En vérité, on ne peut étudier la représentation de la Régence sans étudier la Régence elle-même. C'eût été plus novateur et plus pressé même de prospecter dans l'optique des problématiques historiennes récentes une période délaissée par l'histoire française depuis des décennies (le dernier travail d'ampleur date de 1921, par le dominicain belge Dom Leclercq, dans une vision très III^e République), plutôt que son trop illustre capitaine.

Il est d'ailleurs possible d'aller plus loin avec les matériaux et les travaux accumulés par ce livre. Suggérons, pour finir, quelques pistes qui restent dans son sujet mais en exploitent des aspects transversaux. Tout d'abord, et comme le remarque l'introduction, comme on le ressent à travers la lecture de presque toutes les contributions, quiconque aborde les représentations de la Régence se heurte à l'incontournable mais redoutable Saint-Simon, source majeure et empoisonnante depuis la fin du XVIII^e siècle. C. Thomas évoque à son propos, « la charge passionnelle et la partialité radicale [qui] s'imposent alors aux historiens comme une référence obsédante » (p. 12). Et, en la matière, ses deux pages d'étude font bien plus que « les piques et les bouderies » de M. O'Déa traitant finalement Saint-Simon comme une source objective et excellente. Non, le Régent n'est pas un paresseux, un indolent, un distrait ou un faible, même si le petit duc le dénonce de la sorte. Pour étudier la Régence et son ami Philippe, il faut d'abord circonvenir Saint-Simon, car ce qu'il révèle avant tout, c'est lui-même, et parce qu'il serait temps de dresser le bilan des multiples recherches saint-simoniennes.

En deuxième lieu, beaucoup d'articles sont confrontés au problème des rapports entre public et privé, sans toujours soupçonner les évolutions en cours sous la Régence. D. Reynaud, par exemple, considère que dans les gazettes « la vie privée n'y a pas de place » en ce qui concerne les Grands, la vie publique y est seule retransmise (p. 16). Suivant Saint-Simon, M. O'Déa constate qu'au contraire, on reproche au Régent ses débordements personnels sur la scène publique. En fait, on se situe à un moment d'intense révélation de la vie privée et Philippe d'Orléans en est un vecteur puissant : en effet, même s'il n'est pas le roi, la société de l'époque a tendance à en attendre le comportement et, donc, à conformer ce prince du sang et très possible héritier de Louis XV au modèle louisquatorzien du souverain absolutiste, dépourvu de vie privée. Or, Philippe a une vie privée qui transforme d'ailleurs les rapports à la Cour, et il la revendique ouvertement, ce que traduisent nettement plusieurs extraits cités de la *Gazette d'Amsterdam*. Aussi subit-il le mauvais procès de fainéantise et d'incapacité que connaîtront ensuite les… rois bureaucratiques Louis XV et Louis XVI. On touche là à un troisième thème transversal, celui du caractère « insaisissable » d'un Régent aux personnalités et aux attitudes multiples et même contradictoires (p. 5). Exprimée par

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

les contemporains, cette méconnaissance se poursuit par l'essor d'une double légende tenace, une noire dominante et une rose dans les divers sens du terme… Comme pour Philippe II par exemple, dont on rapprochera avec profit les analyses de Joseph Pérez (*L'Espagne de Philippe II*, Paris, Fayard, 1999), sur l'histoire de ces légendes : la fonction politique et idéologique s'impose ainsi comme la clé de lecture, ainsi que le pressent l'introduction du livre quand elle établit le lien entre l'absolutisme et le secret (p. 7). Le Régent pratique le secret parce que, comme Louis XIV et en tant que garant de son régime à perdurer, il ne parle pas et applique cette règle première de gouvernement. Mais encore une fois, il n'est pas le roi tout en en faisant office sur certains plans ; il est de plus fédérateur des oppositions au même absolutisme en 1715, prince du sang marginalisé par Louis XIV (à la différence des Condés notamment) et ô combien soupçonné d'ambitionner le trône de son petit roi, aristocrate ouvert aux idées nouvelles et aux ruptures avec l'ordre établi… Philippe d'Orléans vit de façon aiguë le statut double du prince du sang au pouvoir, à la fois fidèle serviteur de sa monarchie dynastique et Grand héritier de la vogue des Frondes passées… De ce statut, il a joué pour rénover l'absolutisme sans le perdre.

Dernier axe enfin, le rapport entre historiographie et littérature à l'époque contemporaine. Le recensement des sujets traités par le livre confirme le sort original de la Régence : son historiographie n'existe pas, tandis que la littérature l'a souvent affectionnée. Nul hasard, ainsi, à ce que Michelet ait été celui qui sort du chapeau pour le long XIX^e^ siècle : c'est le seul historien « valable », à côté des médiocres Crétineau Joly, Capefigue et autres Funck-Brentano ou Bainville. Et, au mépris du XIX^e^ siècle pour le siècle précédent et à la condamnation morale et idéologique par ses tenants de l'ordre, a succédé au XX^e^ siècle le désintérêt de l'école des Annales pour l'histoire politique. En revanche, l'infra-histoire et la littérature historique (à l'image de *La fille du Régent* d'Alexandre Dumas ou du *Bossu* de Paul Féval), ont volontiers alimenté la fable du Régent, dont on a bien du mal à sortir… Justement : y aurait-il vase communicant de l'une à l'autre ?

Laurent LEMARCHAND

JEAN-FRANÇOIS LABOURDETTE,
Philippe V, réformateur de l'Espagne,
Paris, Sicre Éditions, 2001, 610 p., 29,73 € ;
RICARDO GARCÍA CÁRCEL,
Felipe V y los españoles. Una visión periférica del problema de España,
Barcelone, Plaza Janés, 2002, 351p., 15,68 €

Comme la plupart des commémorations, celle du tricentenaire de l'avènement de Philippe V (1700-1746) à la tête de la monarchie hispanique a stimulé la production historique sur le sujet. Les publications sur la personnalité et l'œuvre de ce monarque ont souligné qu'il restait un personnage controversé et que ses réalisations étaient toujours discutées. Parmi ces travaux, les livres de J.-F. Labourdette et de R. García Carcel ont pour point commun d'aborder d'une manière excentrée le règne du petit-fils de Louis XIV. Le premier appuie son argumentation sur des sources presque exclusivement françaises et sur une tradition historiographique hexagonale pour traiter d'un règne espagnol. Le second annonce le but de son propos dès le sous-titre : la perception du règne de Philippe V à partir d'« une vision périphérique du problème de l'Espagne », fondée en grande partie sur l'histoire conflictuelle de la Catalogne et de la Castille.

L'épaisse biographie de J.-F. Labourdette appartient à l'histoire narrative traditionnelle, consacrée aux grands hommes qui font l'histoire. L'auteur exprime l'admiration

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

qu'il porte à son sujet et travaille à constituer une légende rose autour du monarque dont il brosse un portrait idyllique où sont présents la beauté (p. 29), la sensibilité à l'art, l'adresse et la résistance physique (p. 47), l'aisance (p. 101), la générosité (p. 362), la foi ardente (p. 375), l'amour conjugal (p. 376), la bravoure – il donna même « au grand-père une leçon de fermeté et d'héroïsme » (p. 227). Ce genre historique appelle les hommes providentiels et, pour J.-F. Labourdette, Philippe V est un être d'exception : il précise, par exemple, qu'avec la reine Marie-Louise « le courage de leurs souverains fit faire des miracles aux Castillans »… (p. 208), ou encore que ce roi était « le champion de la légitimité » (p. 335). Cette démarche aboutit à une forte personnification de l'histoire – l'évolution politique est l'œuvre de personnes singulières, le collectif et les structures sont minimisés, voire absents. Cette biographie repose sur une bibliographie et sur des sources imprimées connues, plutôt francophones et datant surtout du XIX^e^ siècle ; elle recourt fréquemment aux lettres et mémoires des ambassadeurs et ministres (dont Saint-Simon), et fait d'abondantes références à la monumentale œuvre de Monseigneur Alfred Baudrillart (*Philippe V et la Cour de France*, 5 vol., Paris, 1890-1900). Ces éléments expliquent le caractère désuet du style, où les *exempla* côtoient les stéréotypes. Ainsi à l'été 1706, les filles de joie de Madrid ont-elles transmis délibérément la petite vérole « pour ruiner la santé de la soldatesque ennemie » qui occupe la ville, cela par amour et fidélité pour le roi (p. 199) : relatée par le chroniqueur Vincente Bacallar (marquis de San Felipe) dans ses *Comentarios de la guerra de España* édités en 1725, cette anecdote, comme tant d'autres, est reprise ici sans aucun recul critique. Malgré un renouvellement des études sur le règne de Charles II depuis une vingtaine d'années, on apprend que la « monarchie espagnole voguait comme un bateau ivre » (p. 77), ce qui explique que « longtemps soumis à l'autorité d'un prince dégénéré, les Espagnols n'admiraient pas moins la beauté physique de Philippe, sa santé et son adresse dans tous les exercices du corps »… (p. 93). La thématique est claire : Philippe V est l'instrument providentiel d'une régénération (française) de l'Espagne – le « réformateur de l'Espagne » comme le signale le sous-titre. Cette thématique était développée au XIX^e^ par les partisans des Bourbons, et par ceux de l'historiographie nationaliste hexagonale.

A contrario, le lecteur n'apprend quasiment rien sur l'Espagne elle-même, sur la guerre civile qui l'a déchirée entre 1704 et 1714, sur la répression qui eut lieu de part et d'autre. Les confiscations ne sont mentionnées que par la constitution d'une bibliothèque royale, lorsque Philippe V fit main basse sur celle de « l'archevêque félon de Valence », Folc de Cardona (p. 411), et par l'amnistie de 1725 qu'offrit l'alliance avec Vienne aux anciens partisans de Charles III d'Espagne, devenu l'empereur Charles IV…

La perspective développée par l'historien R García Carcel, de l'université autonome de Barcelone, est radicalement différente. Pour lui, la commémoration est l'occasion de réfléchir sur l'Espagne, son identité et celle de ses composantes. Partant du constat du caractère « invertébré » de la nation espagnole (référence à l'essai de J. Ortega y Gasset, *España invertebrada*, 1921), l'auteur souligne les tensions entre une « Espagne verticale », centralisée, intensive et centrée sur la Castille, et une « Espagne horizontale », celle des *fueros* d'Ancien Régime et de l'organisation extensive de l'espace, fédérale ou, comme actuellement, structurée en 17 autonomies. Dans ce cadre, la biographie historique devient une enquête sur un des artisans majeurs de l'Espagne verticale et sur les représentations qui en ont été faites et qui perdurent de nos jours : comprendre l'image de Philippe V, c'est comprendre la formation du nationalisme espagnol et des nationalismes périphériques (p. 13).

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

L'approche descriptive du règne de Philippe V occupe un chapitre dense et nuancé (p. 55-173), où R. García Carcel évite le schématisme de l'une ou l'autre des traditions historiographiques. Ainsi, il explique que les oppositions à Philippe V existaient en Castille, que le roi disposait de soutiens en Catalogne (en 1705, la prise de Barcelone et le contrôle de la Catalogne entraînèrent l'exil de plus de 6 000 personnes, p.,75), que l'engagement du Levant valencien au côté de l'archiduc Charles est étroitement lié à un mouvement anti-seigneurial. De plus, Philippe V n'a pas appliqué systématiquement une politique anti-catalane : il octroya à la province et à sa capitale des avantages importants lors de son passage de 1702 (navires de permission dans les Indes, création d'un port franc à Barcelone, interdiction d'importer des produits textiles étrangers, c'est-à-dire français…). La crise successorale de 1700 et sa conclusion en 1713-1714 obligent à redéfinir les contours et le contenu de la notion d'empire ibérique, bien que ces règlements ont été réfutés par les principaux concernés, puisque les Catalans favorables à Charles VI furent exclus des négociations internationales comme du pardon royal, alors que les partisans de Philippe V dénoncèrent les clauses d'Utrecht et de Rasdat (à l'instar J.-F. Labourdette qui qualifie le traité de « Diktat », p. 252).

Évitant les perspectives téléologiques, R. García Carcel s'attache à présenter les décrets de la *Nueva Planta* (de 1707 à 1719) comme des décisions pragmatiques, créatrices d'un espace homogène espagnol par l'élimination des *fueros* catalans et aragonais. De façon paradoxale, la persistance des privilèges basques et navarrais jusqu'au XIX^e^ siècle souligne la divergence des deux options politiques choisies par les périphéries face à la nouvelle dynastie : celle des Catalans, faite de confrontations, débouche sur la répression et sur l'élimination des structures politiques traditionnelles, et celle des Basques qui, préférant la collaboration, conservent leurs libertés. L'instrumentalisation de l'histoire du règne ne cesse pas avec la mort du souverain, et l'auteur consacre de passionnants chapitres à parcourir l'historiographie péninsulaire de Philippe V, depuis le règne de Charles III (1759-1788), quand naît l'idée que le premier Bourbon fut le « Restaurateur de la Patrie », suivant ensuite l'évolution complexe de la vie politique péninsulaire des XIX^e^ (« L'État libéral et l'héritage de Philippe V », p. 205-261) jusqu'au XX^e^ siècle (p. 263-284). Il n'est pas possible de souligner ici les multiples pistes que l'auteur emprunte, de la révolte anti-française de 1808 au carlisme anti-centralisateur, de la tradition jacobine de l'État autoritaire espagnol face aux revendications autonomistes des périphéries… Les traces de conflit entre l'Espagne verticale et l'Espagne horizontale relient sans cesse la valorisation de ces thèses politiques à la mémoire historique du règne de Philippe V.

L'effort de réflexion de R. García Carcel relève d'un dynamisme historiographique propre à la péninsule ibérique, tel que d'autres historiens espagnols le pratiquent de nos jours (José Alvarez Junco, *Mater Dolorosa. La idea de España en el siglo XIX*, Madrid, Alfaguara, 2001 ou Juan Pablo Fusi, *Espagne. Nations, nationalités et nationalismes des Rois Catholiques à la Monarchie Constitutionnelle*, Rennes, PUR, 2002). Ces analyses contraignent l'historien à réfléchir sur les notions de nation, d'appartenance et d'identité, et elles lui imposent la recherche d'interprétations en-dehors des schémas préconçus.

Alain HUGON

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

Guillaume Glorieux,
À l'enseigne de Gersaint. Edme-François Gersaint, marchand d'art sur le pont Notre-Dame (1694-1750),
Seyssel, Champ Vallon, 2002, 586 p., 35 €

Marchand d'art parisien, Edme-François Gersaint est surtout connu pour le tableau que Watteau a peint de sa boutique en 1720, quelques mois avant sa mort. L'*Enseigne de Gersaint*, qui acquit rapidement le statut de chef-d'œuvre, avait occulté l'identité sociale et professionnelle de ce marchand-mercier dont Guillaume Glorieux dresse la première biographie. Passant avec aisance, dès l'introduction, « de l'enseigne à Gersaint », l'auteur présente ensuite de manière classique et chronologique les étapes de l'expansion professionnelle de Gersaint. En ce sens, il s'inscrit parfaitement dans les tendances récentes de l'histoire de l'art, attentive aux « données sociologiques des arts, collections, collectionneurs, commerce, commerçant, diffusion et succès, publics et publicités », comme l'écrit Daniel Roche dans la préface. G. Glorieux fait ainsi de Gersaint un intermédiaire au sein des mondes de l'art parisien, dont les stratégies commerciales se révèlent novatrices et audacieuses.

Les titres des trois grandes parties du livre installent immédiatement le lecteur à l'intérieur de la boutique de Gersaint (« tableaux et cadres de bois doré », « meubles, bordures, tableaux et gravures », « chinoiseries et curiosités naturelles ») et renvoient à son univers quotidien. L'auteur s'attache d'abord à la formation et à l'apprentissage du marchand. La trajectoire de Gersaint s'avère exemplaire : héritier d'une famille de marchands, marié à la fille d'un maître vitrier et marchand de tableaux, il entre logiquement dans la corporation des marchands-merciers en 1720. Installé sur le Petit-Pont, il se déplace à la suite de l'incendie de 1718, sur le Pont Notre-Dame. Soucieux de replacer Gersaint dans le contexte marchand dans lequel il évolue, l'auteur s'attache à restituer la répartition topographique des boutiques et la sectorialisation professionnelle de ces espaces parisiens en s'appuyant astucieusement sur leurs contrats de location et les états des réparations à y effectuer (séries H et Q des Archives nationales). Il dégage ainsi des évolutions sectorielles en montrant par exemple, sur le pont Notre-Dame, le passage d'une économie dominée par les artisans miroitiers en 1693 à la prépondérance des peintres en 1718. Cette reconstitution fidèle et minutieuse de l'univers boutiquier de Gersaint permet de revenir sur le tableau de Watteau : loin d'être large, ouverte sur la rue et parée d'une somptueuse galerie de tableaux, la boutique de Gersaint était exiguë, sombre et encombrée de marchandises diverses. La démonstration rejoint la réflexion plus générale des historiens sur la notion de représentation et sur l'usage des images.

Plus largement, G. Glorieux se prête à une « relecture critique de l'"amitié" » (p. 90) qui aurait uni le peintre et le marchand, si l'on en croit la *Vie de Watteau* que Gersaint publie en 1744. On sait que ce texte a stabilisé la réputation de Watteau et construit une figure très singulière, celle de Gersaint, à la fois marchand et protecteur de Watteau. Mais l'auteur montre aussi que cette *Vie* était avant tout un « discours commercial » (p. 103) qui visait à accroître la valeur des œuvres de Watteau au moment où celles-ci étaient dépréciées par rapport à l'école flamande. Publiée dans un catalogue de vente cette *Vie* devait inscrire la singularité et la rareté au cœur des œuvres.

Dans une seconde partie, l'auteur s'intéresse aux années 1725-1733 : il s'appuie d'abord sur l'inventaire après décès de la première femme de Gersaint, morte en 1725, pour préciser la nature des activités du marchand-mercier. Le résultat se révèle surprenant : l'entassement des marchandises dans la boutique renvoie plus au bric-à-brac qu'à l'élégante boutique de *l'Enseigne*. Gersaint a élargi la gamme des marchandises depuis ses débuts sur le Petit-Pont et la diversité des marchandises proposées correspond à

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

celle des marchands-merciers. Il vend des bordures, des objets décoratifs mais surtout des meubles (ils représentent 45 % de la valeur de son stock), de qualité médiocre, sans style particulier, à l'instar des tableaux en vente. Il développe également une activité de libraire clandestin, en proposant sous son comptoir, des livres licencieux aux amateurs. Gersaint joue tantôt le rôle de détaillant, auprès d'artisans ou d'aristocrates, et tantôt de grossiste auprès de marchands du Nord de la France. La diversité des marchandises vendues correspond à l'activité d'un marchand mercier. À ce stade de sa carrière de marchand, Gersaint a réussi à se constituer une clientèle largement parisienne, même si les clients étrangers annoncent la grande clientèle internationale. Parallèlement à cette activité, Gersaint se consacre à l'édition d'estampes d'après Watteau entre 1725 et 1738, en s'associant notamment avec le graveur Louis Surugue. Il participe activement à l'élaboration du *Recueil Jullienne* des œuvres de Watteau pour lequel il édite 46 estampes. L'auteur indique que Gersaint n'édita que des œuvres de Watteau (p. 189) ; cette précision amène à repenser de manière plus complexe la nature du lien entre l'artiste et le marchand. À la lecture du chapitre IX, une question demeure en effet : pourquoi Gersaint s'est-il exclusivement consacré à Watteau ? Plutôt que d'une simple « stratégie commerciale », ne faut-il pas y voir encore une manière de faire valoir sa propre réputation de marchand en la liant à celle du peintre ? Diffuser la réputation de Watteau et s'associer à l'entreprise prestigieuse du *Recueil Jullienne* ne permet-il pas à Gersaint de prolonger, dans la gravure, l'écriture de l'éloge de Watteau où le marchand se représentait en « ami » de l'artiste ?

Avec la dernière partie consacrée à la période 1733-1750, on entre au cœur de la démonstration, lorsque Gersaint « réoriente ses activités commerciales en direction de l'exotisme et de la curiosité » (p. 263). Cette réorientation est publiée dans le *Mercure de France* en 1739 et assortie en 1740 d'une nouvelle carte-adresse « À la Pagode » dessinée par François Boucher. Guillaume Glorieux dresse l'évolution de la situation du marchand en comparant les inventaires après décès de 1725 et de 1750. Son ascension professionnelle est exemplaire puisque la valeur du stock de marchandises est multipliée par quatre, le prix moyen d'un meuble a décuplé, témoignant ainsi d'une clientèle plus fortunée (53 % d'aristocrates, 32 % de marchands). Les objets en vente se diversifient et une nouvelle catégorie de marchandises devient majoritaire : les objets exotiques et les « chinoiseries » (magots, pagodes, cabarets de prix modeste) représentent 60 % de la valeur du stock. D'autre part, Gersaint spécialise ses ventes de curiosités naturelles dans le domaine des coquilles qui tendent à remplacer les médailles dans les collections des amateurs. Douze voyages effectués entre 1733 et 1745 vers la Hollande, publiés dans le *Mercure de France*, témoignent de l'opportunisme commercial du marchand qui choisit de s'approvisionner directement sur un marché dynamique, concentré autour de La Haye et Amsterdam, ouvert au commerce extrême-oriental, riche en tableaux nordiques et en curiosités naturelles recherchées par les collectionneurs.

Durant cette période, Gersaint se signale en effet par des pratiques commerciales modernes et innovantes, qui se doublent de pratiques savantes. Il introduit en France les ventes aux enchères, déjà généralisées en Hollande. Dès 1736, il organise quatorze ventes publiques de collections auxquelles se pressent des aristocrates (25 % de la clientèle), des amateurs et surtout des marchands. Gersaint dote ses ventes d'un véritable appareil publicitaire et savant. Grâce à la presse périodique, il leur donne une large publicité avec annonces et comptes-rendus ; le *Mercure de France* apparaît notamment comme un relais important de publication des activités commerciales de Gersaint, qui organisera la vente de la collection d'Antoine de La Roque, directeur du journal, après

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

son décès en 1745. Surtout, Gersaint se révèle l'inventeur du catalogue raisonné des ventes aux enchères, au croisement d'une tradition notariale et d'une tradition érudite. Doté d'une vocation commerciale, ce nouveau genre devient aussi un instrument de savoir où se fixent les biographies d'artistes, les attributions, les explications techniques et scientifiques liées aux objets en vente, et un langage de la curiosité et de l'art. À travers les catalogues de vente, l'effort de classification et de vulgarisation des savoirs s'inscrit dans une perspective pédagogique et civique qui contribue à faire de ce nouveau type d'imprimé un lieu de la discussion et du débat critique, notamment autour des questions d'attribution et du jugement esthétique. S'appuyant sur les analyses classiques de Krzysztof Pomian, l'auteur montre que l'attribution des œuvres n'est pas encore l'apanage du marchand-expert, comme elle le sera avec Mariette, mais qu'elle résulte d'un débat avec les « connaisseurs » et les « amateurs ».

La biographie de Gersaint révèle un personnage à la trajectoire singulière. S'il laisse un bilan financier contrasté, marqué par une situation matérielle modeste, sa réussite est ailleurs. Elle réside dans la mise en œuvre de nouvelles techniques commerciales, avec les ventes publiques et les catalogues raisonnés de collection. Ceux-ci ouvrent la voie au marché de l'art moderne et apparaissent comme des instruments de diffusion des savoirs conchyologiques et artistiques. Plus encore, Gersaint innove dans sa manière de se mettre en scène : au terme du livre, celui-ci n'apparaît plus seulement comme un marchand, mais comme un passeur du goût et de la mode, une figure complexe, travaillée par des relations spécifiques avec les artistes et le monde des amateurs et des curieux. Servi par une iconographie abondante et des annexes détaillées, ce livre se présente comme une étape importante dans l'exploration du marché de l'art de la première moitié du XVIII^e siècle. Devant une telle richesse de sources documentaires mobilisées, la démonstration de l'auteur a parfois du mal à rendre compte de certaines catégories, par ailleurs souvent utilisées, comme celle de « curiosités », qui furent justement diffusées et travaillées par Gersaint dans ses catalogues. D'autre part, la possible contradiction entre le « goût » individuel du marchand, jamais vraiment explicité (p. 298), mais conçu comme désintéressé, et les nécessaires stratégies commerciales que Gersaint met en œuvre, n'est pas totalement résolue. En dépit de ces quelques réserves, ce livre est une étude précieuse qui permet de redonner à ce personnage clef toute son importance dans la mutation des mondes de l'art parisien du XVIII^e siècle.

Charlotte GUICHARD

COLIN JONES,
Madame de Pompadour. Images of a Mistress,
Londres, National Gallery Company, 2002, 176 p., 104 ill.

Publié à l'occasion d'une exposition de la National Gallery de Londres, ce livre se situe à mi-chemin entre l'étude historique, le catalogue d'exposition, genres tous deux traditionnels, et l'essai. Du premier type, il conserve une chronologie, une bibliographie, un index des noms propres et un appareil de notes, tous très utiles. Du second, une abondante iconographie, légendée avec précision, presqu'entièrement en couleurs (tableaux, gravures et objets). Mais Colin Jones (auteur d'un récent *The Great nation 1715-1799*, Columbia University Press, 2002) n'a pas souhaité en rester à un simple commentaire des documents exposés associé à un parcours biographique traditionnel. Partant de l'hypothèse de la complexité d'une personne, au-delà de ses caricatures, il nous convie à une promenade en compagnie de cette maîtresse royale en sept chapitres destinés à montrer la « fabrication d'une maîtresse royale », dont les multiples visages sont caractérisés par la

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

« discrétion et la fidélité », par le goût de l'art Rococo, puis, vers la fin de sa vie et au rythme des deuils qui la frappent (le décès de sa fille Alexandrine à l'âge de neuf ans), par la piété.

Vers 1755, l'action de la Pompadour en faveur de l'alliance avec l'Autriche aggrave son discrédit dans l'opinion et, malgré ses tentatives pour freiner ses dépenses durant la guerre de Sept Ans pour moins prêter le flanc à la critique, elle est accusée d'avoir prononcé la phrase fameuse, mais sans doute apocryphe, « après nous, le déluge ! », juste après les défaites de Belle-Île et de Basse-Terre en Guadeloupe. La rumeur publique, très enflammée à la suite de l'affaire Damiens qui avait vu la maîtresse royale montrer une hostilité assez vive à l'encontre des Jansénistes et des parlementaires, devient des plus virulentes, également contre le roi lui-même comme en témoigne l'affaire de l'inauguration place Louis XV de la statue royale faite par Bouchardon. Le titre du dernier chapitre, « Schéhérazade-Pompadour » révèle l'hypothèse qui sous-tend le livre : à l'instar de la princesse qui lisait nuit après nuit, des contes à son geôlier pour avoir la vie sauve… jusqu'à ce qu'il tombe amoureux d'elle, et que tous deux puissent s'enfuir, la Pompadour a ensorcelé Louis XV qui a abandonné le gouvernement du royaume, jusqu'à l'issue fatale dont sera victime la dernière maîtresse royale, la Du Barry, dont un beau tableau clôt le livre. Le marquis d'Argenson avait résumé en ces termes la relation entre le roi et sa maîtresse : « elle l'amuse tant qu'il ne se prend plus à réfléchir ».

Après avoir replacé l'histoire de la marquise de Pompadour dans la longue durée des maîtresses royales qui, pour n'avoir jamais eu de « statut officiel », n'en ont pas moins exercé une influence notable sur leurs souverains, Colin Jones présente sa famille, en pleine ascension sociale, et qui compte plusieurs financiers importants, comme Pâris-Duverney et Pâris de Montmartel. La marquise elle-même jouit d'une grande culture, que les peintres, ses amis, se sont fait un devoir d'évoquer, en plaçant dans leurs tableaux force livres, globes terrestres, instruments de musique. La comparaison de deux tableaux de Nattier (1748), *Madame de Pompadour*, cheveux libres, buste dégagé, un costume de Diane chasseresse à peine esquissé, et *Marie Leczinska, reine de France*, portant un bonnet et de lourds brocards, assise à une table de couture, montre assez crûment à la fois la différence entre la maîtresse et l'épouse et le fossé qui sépare l'esprit de liberté de l'esprit dévot. En 1750, Boucher renforce encore l'image de la femme savante en écrivant lisiblement les titres de *l'Encyclopédie*, de *L'esprit des lois*, de *La Henriade* et d'une pastorale italienne bien dans l'air du temps. Nattier et Boucher, membres de son entourage proche et subjugués par la marquise, ne montrent pas les marques de son vieillissement, à la différence de Van Loo qui, dès 1754, n'hésite pas à esquisser un renflement sous son menton ou une bouffissure sur ses joues.

L'iconographie recèle parfois des mystères difficiles à lever, comme celui de l'original du camée à l'effigie de Louis XV que porte le bras de la marquise sur le tableau de Boucher, *Madame de Pompadour à sa table de toilette*, 1758. Ce signe ostensible de l'appartenance d'une femme (illégitime) à son amant marque la montée des pratiques de la vie bourgeoise, dans laquelle la marquise installe le roi, que ce soit dans les petits appartements de Versailles ou dans ceux de son château de Bellevue. Dédaignant la montée des rumeurs et la diffusion de pamphlets très orduriers à son encontre, elle s'y occupe de ses collections d'œuvres d'art et de ses chiens. Mais les « poissonnades », comme on les appelle alors sont-elles pires que les mazarinades, comme le laisse entendre C. Jones ? Elles jouent sur un autre registre, plus intime, surtout lorsqu'elles évoquent les « fleurs blanches de la marquise » [comprendre les traces d'une leucorrhée] mais on n'y voit pas des appels au meurtre comme il y en a eu pour le cardinal Mazarin. On le voit, ce livre est tout à fait important pour mieux saisir un pan de l'histoire des mœurs et l'histoire culturelle du XVIII^e siècle.

Annie DUPRAT

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

DAVID CHAILLOU,
Napoléon et l'Opéra. La politique sur la scène. 1810-1815,
Paris, Fayard, 2004, 543 p., 28 €

Si les treize visites de Napoléon à l'Opéra entre 1810 à 1815 font qu'il est un peu difficile d'affirmer, comme le fait la quatrième de couverture, que « Napoléon était un spectateur assidu de l'Opéra de Paris », cet ouvrage nous rappelle néanmoins de manière bienvenue que l'Académie impériale de musique, la plus grande (2000 places) et la plus prestigieuse salle de spectacles de Paris, peut constituer un passionnant observatoire pour l'histoire culturelle et politique. On peut reconnaître comme grand mérite à cet ouvrage, issu d'une thèse de doctorat sous la direction de Jean Tulard, d'avoir brassé une quantité impressionnante d'archives inédites provenant de l'Opéra et de la police impériale. De remarquables annexes témoignent de l'ampleur des dépouillements effectués : elles trouveront certainement leur utilité auprès des spécialistes de la période ou de la musique. La liste des sources est précise, la bibliographie commentée pour la plupart des ouvrages. Sur ce point, on regrettera que ne soit fait référence, en ce qui concerne l'histoire politique de l'Empire, qu'aux seuls ouvrages de Jean Tulard et Jacques-Olivier Boudon, et à un manuel de premier cycle – ouvrages assurément excellents mais dont l'exclusivité marque finalement la difficulté qu'a eue l'auteur à prendre un peu d'envol par rapport à ses sources et à les replacer dans une histoire politique plus ample. Utiles seront aussi sans doute de bonnes fiches biographiques des auteurs secondaires, des tableaux sur les représentations, leur nombre par œuvre, les recettes, ainsi que l'affiche de l'Opéra au jour le jour sur la période 1810-1815.

Disons néanmoins d'emblée que ce déploiement d'une montagne d'érudition débouche sur une souris interprétative. L'auteur semble l'avouer lui-même dans une conclusion qui, sous l'intitulé ambitieux « vers une lecture historique de la musique », clôt pourtant l'ensemble sur des notions vagues et non interrogées : la « façon toute moderne » de Napoléon d'utiliser l'Opéra en ferait « un des pionniers de la propagande » (p. 340). Annie Jourdan, certes sans s'intéresser à l'Opéra, avait pourtant montré qu'il était réducteur de penser en termes de propagande l'entreprise culturelle nationale de l'Empire, qui visait un rêve d'éternité. La question de la qualité des œuvres aurait donc mérité d'être abordée de plus près – même si David Chaillou nous assure rapidement qu'elles sont loin d'être si faibles que pourrait le faire penser leur oubli contemporain. Divisé en quatre parties, l'ouvrage passe successivement du fonctionnement administratif de l'institution et des différentes figures d'auteurs, à la sélection des œuvres, aux modalités de la censure puis aux spectacles eux-mêmes, leurs thèmes, leur réception par le public et par l'empereur. Ce plan, qui paraissait logique, est néanmoins brouillé par de nombreux recouvrements et répétitions. La question des thèmes choisis revient notamment à plusieurs reprises : ils sont abordés sous l'angle de la censure et développés ensuite dans la quatrième partie. En outre, on pardonnera peut-être au lecteur d'avoir été agacé par les nombreuses répétitions de phrases entières et de citations (par exemple p. 142 et 154 ; p. 135 et 195 ; p. 192 et 205 ; p. 114 et 226 ; p. 174 et 279 ; p. 316 et 327). L'agacement fait place au doute lorsque la répétition s'accompagne d'une interprétation qui contredit celle qui avait été donnée dans un premier temps : ainsi p. 199, une phrase de Napoléon est utilisée pour signifier une critique de la faiblesse esthétique d'une pièce, qui desservirait jusqu'à ses buts politiques, tandis que p. 210, la même citation, mise en contexte, montre que la critique porte avant tout sur les thèmes et leurs enjeux politiques.

La première partie évoque tout d'abord la figure de deux hommes-clés et fait se succéder leur biographie. Le comte de Rémusat surveille seul les quatre grandes scènes subventionnées, depuis la création de la surintendance des spectacles en 1807. Également

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

premier chambellan de la Maison de l'empereur, ce statut permet à l'auteur de montrer que la politique esthétique de l'Empire se trouve au cœur de l'intimité de son chef. Rémusat doit approuver le répertoire de l'Académie, mais c'est l'empereur en personne qui prend la décision finale. Rémusat se borne donc à transmettre les volontés de l'empereur et du ministre de l'Intérieur au directeur de l'Opéra. Celui-ci, dont le rôle est à la fois administratif et artistique, est Louis-Benoît Picard de 1807 à 1815 – grand ami de Rémusat, ce qui facilite la transmission des décisions. Homme de théâtre, il doit son élévation à l'empereur (jusqu'à son élection à l'Académie) et lui reste donc fidèle. C'est lui qui a la haute main sur cette grosse machine d'environ 400 personnes qu'est l'Opéra.

L'Opéra se distingue par son ouverture aux auteurs contemporains : la moitié des spectacles donnés de 1810 à 1815 est composée de pièces récemment écrites – mais ce fait n'est jamais interprété. Parmi les compositeurs, principalement français et italiens, représentants de l'école dite « moderne », quatre musiciens sont favoris : Persuis, Kreutzer, Méhul, Berton. Quelques librettistes reviennent également fréquemment : Victor-Joseph Étienne, dit de Jouy, Morel de Chedeville et Baour-Lormian. L'auteur pose la question intéressante des absents prestigieux, les Le Sueur, Spontini, Cherubini, Catel, mais les raisons avancées pour les uns et les autres sont diverses, souvent peu convaincantes ou tautologiques. Ainsi de Catel qui « ne faisait pas partie des compositeurs particulièrement favorisés par l'administration du théâtre » (p. 72). Constat intéressant, mais non directement explicatif : la plupart des compositeurs retenus par l'Académie impériale de musique exerçaient par ailleurs un emploi de salarié à l'Opéra, participaient également aux jurys de lecture. Ce jury de lecture, créé par la Révolution, réunit des membres de l'administration de l'Opéra et des personnalités extérieures. Toute pièce passe par là – sauf les œuvres de circonstance. La source utilisée est ici constituée par les procès verbaux de séance – source très riche qu'on aurait aimé voir analysée en détail, dans ses modalités rhétoriques par exemple. Certaines pièces peuvent néanmoins passer par la volonté de l'empereur contre la décision du jury, ainsi de *La mort d'Adam*, de Le Sueur. La politique entre évidemment en jeu dans le choix des œuvres de circonstance, mais elle est présente dès les critères de sélection du jury de lecture, en principe essentiellement artistiques. Leur choix aboutit à un répertoire dont l'Antiquité reste la source d'inspiration privilégiée, le personnage d'Alexandre et le dieu Mars servant de points de comparaison flatteurs avec Napoléon. La veine exotique est également marquée, tandis que se trouvent repoussés les manuscrits faisant revivre le passé national et évoquant les rois de France que Napoléon, fondateur d'une nouvelle dynastie, s'efforce de faire oublier. Seule figure historique qui trouve grâce : Charlemagne. Au-delà du comité de lecture, les pièces se présentent devant les censeurs. Mais aucune œuvre présentée par l'Opéra à la censure n'a fait l'objet d'une interdiction totale après 1807, tant était forte l'auto-censure préalable. L'auteur pense avoir levé là un étrange paradoxe, celui d'un régime qui censure d'autant moins qu'il est plus autoritaire. De même explique-t-il que derrière les œuvres se trouvent pour Napoléon « des intentions plus cachées : servir sa politique » (p. 269). En fait, cette figure du caché ne nous semble introduite que par l'auteur. Certes, l'auteur note qu'avec le temps et les difficultés, les louanges se font aussi moins précises et plus abstraites ; mais ce qui est intéressant et sans doute problématique, est au contraire l'absence générale de dissimulation, la grossièreté de trait de cette propagande. Voilà ce qu'il aurait peut-être fallu expliquer, pour aller au-delà des longs résumés d'intrigue que donne l'auteur pour les principales pièces du répertoire.

Si l'on reste sur sa faim pour la logique politique du répertoire, celle des trajectoires politiques des acteurs n'est pas plus claire. Librettistes, musiciens ou censeurs, David

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

Chaillou nous livre leurs biographies, avec un luxe de détails dont l'utilité démonstrative n'est pas toujours évidente. Ces hommes n'ont pas souvent, nous dit l'auteur, été « étudiés en tant que groupe » (p. 63). Mais, ils ne le seront pas non plus dans l'ouvrage. À la place de la description attendue du « réseau de compositeurs » (p. 10), on a une simple succession de notices biographiques. Sans aller au sens propre jusqu'à l'analyse de réseau, une présentation synthétique, la recherche de quelques logiques communes ou traits distinctifs aurait allégé la lecture et élargi son intérêt. Les logiques de recrutement, parfois contradictoires, sont peu explorées et l'auteur sort à plusieurs reprises, comme une sorte de *deus ex machina*, l'affiliation (occulte – ce qui évite d'avoir à chercher des liens plus tangibles) à la Franc-maçonnerie. Pour tous ou presque, David Chaillou pose l'intéressante question des fidélités et des reniements politiques ; il prend systématiquement appui sur le *Dictionnaire des girouettes* d'Alexis Eymery et en reprend à son compte les jugements, sans tenir compte du statut particulier de cet ouvrage de 1815. Tout juste l'hypothèse d'une volonté de continuité du service de l'État est-elle évoquée en passant, mais non creusée. La période choisie, 1810-1815, est en réalité sans cesse débordée en amont et en aval et l'auteur ne parvient pas à en démontrer l'unité et la spécificité du point de vue de l'Opéra et de ses hommes. Sans négliger la masse des dépouillements et l'indiscutable apport de matériaux que représente cet ouvrage, on ne pourra donc que déplorer le caractère inabouti de son élaboration réflexive.

Déborah COHEN

DIDIER FRANCFORT,
Le chant des nations. Musiques et cultures en Europe, 1870-1914,
Paris, Hachette Littératures, 2004, 462 p., 25 €

Que l'idée nationale se soit incarnée dans la musique comme dans d'autres arts est une évidence : les hymnes nationaux font d'ailleurs partie des symboles nationaux les plus forts et les plus courants. Mais au dela de cette évidence, bien des questions se posent. Certaines formes (l'hymne est initialement une forme propre à la musique sacrée) sont-elles prédestinées à un usage national(iste) ? La musique en elle-même, indépendamment de tout texte, de toute référence, peut-elle avoir un sens national ? Le message national porté par la musique est-il normalisé, transposable ? C'est ce genre de questions qu'examine l'ouvrage de Didier Francfort, dont le titre dit assez l'ambition. Il n'est pas un panorama des musiques nationales, mais une approche historique des univers sonores et musicaux de la période qui sépare les guerres de 1870 et 1914, à l'échelle européenne.

L'auteur part de l'hypothèse que les nationalismes européens conduisent à des attitudes esthétiques comparables (p. 21), et fonde son analyse sur une démarche comparative, étayée de références nombreuses, souvent issues d'Europe centrale ou orientale. Son travail s'appuie en effet surtout sur l'usage de sources sonores, l'œuvre de nombreux compositeurs méconnus, parce qu'ils ne font pas partie du panthéon des histoires de la musique ou des genres « nobles ». À ces compositions, l'auteur ajoute de nombreuses lectures, toujours précisément mentionnées, dans le domaine de la construction des cultures nationales. L'histoire littéraire donne matière à des comparaisons particulièrement fécondes, et la réflexion théorique et philosophique est nourrie par la pensée d'Adorno (sur la fétichisation).

Le style est limpide, le plan clair. Didier Francfort s'intéresse d'abord aux modalités de la fondation d'un art national (chap. 1), montrant comment la musique nationale combine création et tradition, et forge la nation dans un processus de refondation continue. Étudiant ensuite les artisans de cette « invention » de la nation, il évoque les institutions

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

majeures (conservatoires, écoles de musique), mais aussi le rôle de la censure, qui amène Verdi à transposer dans l'Orient antique l'asservissement du peuple dont il raconte la libération héroïque. Il présente le portrait de compositeurs qui se sont illustrés dans le genre de la musique nationale, insistant sur le fait que beaucoup d'entre eux sont des autodidactes, souvent périphériques ou marginaux par rapport à la nation en question. Il montre aussi comment la consécration de musiciens « officiellement nationaux » oppose entre eux ceux qui ont ce statut (Grieg, Dvorak, Liszt) et d'autres qui sont plutôt des « passeurs » (Mahler, Albeniz). Loin de se limiter à cette version relativement convenue de l'histoire de la musique, il entraîne le lecteur dans le monde des amateurs, les formations musicales militaires, les communautés religieuses, et dans l'univers des associations (chap. 2), particulièrement complexe et ramifié dans les pays d'Europe centrale. Ces pages apportent autant à l'histoire des sociabilités qu'à celle de la musique, trop souvent dédaigneuses des musiques « fonctionnelles » et de leurs théâtres. Didier Francfort s'attache ensuite aux formes adoptées par les musiques nationales, entre « esthétique du manifeste » et pédagogie musicale. La musique joue en effet un rôle majeur dans les rituels politiques et les fêtes publiques (chap. 3). Sa présence est même un indice du caractère performatif des cérémonies (p. 89). Le culte auquel participe la musique, célébrant « un héritage de gloire et de regrets » (chap. 4), s'appuie le plus souvent sur des références musicales explicites, des lieux et des instruments symboliques. Par son rôle dans ces rituels, la musique résiste à la sécularisation des sociétés et s'offre comme une réponse à leur laïcisation. La « religion de la musique » qui règne encore dans nos salles de concert en découle en partie. Analysant ensuite avec précision les éléments constitutifs des musiques nationales, Didier Francfort s'intéresse à la façon dont s'y exprime le rapport à l'altérité, la mesure dans laquelle on peut parler à leur sujet de « protectionnisme musical », mais aussi leurs emprunts à l'exotisme, la part d'ouverture à l'autre, qui suscite la découverte ou le rejet (chap. 5). Plusieurs chapitres plus attendus sont consacrés à l'invention des folklores, au primitivisme et à l'illustration de la langue nationale dans la musique (chap. 6), aux évocations qui dessinent la « géographie musicale de la nation » (chap. 7). Ces pages, qui développent dans le domaine musical des idées illustrées aussi dans la littérature ou les arts plastiques, complètent cependant utilement les données rassemblées par Anne-Marie Thiesse et par d'autres dans leurs ouvrages sur la construction des nations au XIX^e^ siècle. L'auteur montre ensuite comment et pourquoi hymnes, chœurs et marches sont les médias les plus appropriés pour transmettre par la musique le sentiment national (chap. 8), à travers l'esthétique de l'explicite (chap. 9) qui les caractérise. Il fournit à cette occasion un éclairage intéressant sur l'histoire de la construction d'une identité masculine héroïque, qui passe aussi par l'évocation du travail des compositrices. Il découvre les formes intimes et novatrices cachées par le drapeau national brandi, et fait l'hypothèse que ce qui touche dans cette musique est davantage lié à l'expression identitaire, au travail de construction de soi, qui s'y exprime, qu'à la référence nationale elle-même. Il conclut en effet que la musique, loin de se présenter comme l'expression d'un chauvinisme exclusif, est à la fois « expression de l'individu et refuge de l'universalité » (chap. 10).

Un des aspects les plus passionnants de l'ouvrage est la façon dont il dessine les contours d'une Internationale musicale qui définirait les critères de définition des musiques nationales. Il insiste en effet sur ce que les inventeurs de ces musiques s'inscrivent dans un réseau européen, qui passe par des lieux de formation communs (le rôle de Leipzig est particulièrement important), des références partagées (la musique russe par exemple). Loin de se placer dans un isolement hautain, les musiciens « nationaux »

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

obéissent au contraire à des modes européennes. C'est précisément cette Internationale musicologique, familière des folklores, qui les « normalise » pour assigner à toutes les musiques des caractéristiques nationales. La promotion des musiques en question nécessite en effet une reconnaissance internationale, d'où résultent de véritables stéréotypes musicaux. On ne peut donc pas vraiment parler d'ère des nationalismes en musique avant 1914. Plusieurs autres idées reçues ne résistent pas dans la lecture du livre de Didier Francfort. C'est évidemment le cas de l'idée de nation musicale comme essence, ou de celle de la permanence des identités nationales dans la musique. Il démontre aussi que la culture de loisir contribue bien davantage à l'émergence des musiques nationales que la culture de guerre. Il renverse enfin complètement l'idée d'une instrumentalisation de la musique par la nation. « Nous cherchions à évaluer comment la construction de la nation et les mouvements patriotiques ou nationalistes utilisaient la musique. Nous en arrivons à poser que la production musicale s'est en partie servi de ce cadre de la nation, par exemple pour s'émanciper des traditions », conclut-il. Aussi documenté que suggestif dans ses analyses, le livre de Didier Francfort est donc une contribution précieuse à l'histoire culturelle du XIX^e^ siècle.

Sophie Anne LETERRIER

GÉRARD CHOLVY,
Frédéric Ozanam. L'engagement d'un intellectuel catholique au XIX^e^ siècle,
Paris, Fayard, 2003, 783 p., 29 €

« Encore un livre sur Ozanam ? », s'interroge l'auteur lui-même dans l'introduction qu'il donne à cette « monumentale » biographie consacrée à une figure célèbre du catholicisme français du premier XIX^e^ siècle. Car il s'agit bien là d'une « nouvelle thèse » de Gérard Cholvy, l'historien du diocèse de Montpellier de la Révolution aux années 1960, également auteur de plusieurs synthèses sur l'histoire religieuse de la France contemporaine. Familier des statistiques des matériaux Boulard et soucieux des cartes de géographie historique, Gérard Cholvy s'est lancé dans un autre exercice qu'appelle l'écriture de l'histoire, c'est le genre biographique. Celui-ci donne régulièrement de « bons » livres, solides et sérieux, qui permettent d'incarner dans un personnage toute l'épaisseur de l'histoire d'une période plus ou moins longue. L'histoire politique est souvent un creuset « naturel » pour les biographies. Fille de cette historiographie, l'histoire religieuse contemporaine a elle aussi livré des biographies importantes (notamment sur l'abbé Lemire ou Albert de Mun)[1]. Le genre ne s'épuise pas à en juger par les biographies les plus récentes écrites sur deux évêques engagés dans la crise moderniste au début du XX^e^ siècle[2]. Gérard Cholvy livre ici une « œuvre » véritable, fruit de longues années de dépouillement sur ce qui a été écrit à propos de Frédéric Ozanam. L'essentiel des sources provient des lettres qui ont fait l'objet d'une édition critique et de celles conservées dans les archives Laporte. Ainsi, ce matériau a permis à Gérard Cholvy de se lancer dans l'écriture d'une solide biographie, largement documentée, sur celui que l'on connaît comme l'un des fondateurs des conférences de Saint-Vincent de Paul et qui a été déclaré bienheureux en 1997.

1. Jean-Marie MAYEUR, *Un Prêtre démocrate, l'abbé Lemire (1853-1928)*, Tournai, Casterman, 1968 ; Philippe LEVILLAIN, *Albert de Mun. Catholicisme français et catholicisme romain du Syllabus au Ralliement*, Rome, École française de Rome, 1983.

2. Christian SORREL, *Libéralisme et modernisme. Mgr Lacroix (1855-1922). Enquête sur un suspect*, Paris, Cerf, 2003 ; Louis-Pierre SARDELLA, *Mgr Eudoxe Irénée Mignot (1842-1918). Un évêque français au temps du modernisme*, Paris, Cerf, 2004.

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

La réussite de cette biographie tient au fait qu'elle rééquilibre plusieurs aspects de la vie de Frédéric Ozanam, une vie courte (40 années) mais dense, que l'on suit presque année après année. Né à Milan en 1813, certains parleront même d'une génération avec ses amis Louis Janmot et Amand Chaurand, le jeune Frédéric passe son enfance au contact du catholicisme lyonnais, de son école mystique, de sa bourgeoisie industrielle et de ses canuts en révolte. De belles pages sont consacrées à la formation philosophique, intellectuelle et spirituelle dispensée par l'abbé Noirot, véritable « éminence grise » dispensant une sorte de magistère au collège royal de Lyon. Devenu étudiant en droit à Paris, ce sont surtout les lettres qui le passionnent et en particulier l'histoire et la philosophie. Immergé dans le milieu étudiant parisien avec ses amis lyonnais, il fréquente les lieux du renouveau de la pensée catholique qui émergent dans la capitale, à commencer par les conférences de carême avec Lacordaire et une conférence d'histoire que dirige Emmanuel Bailly. Cette dernière va devenir célèbre puisqu'elle inaugure en 1833 la fondation de la Société de Saint-Vincent de Paul, œuvre de charité dirigée par des laïcs dont la pérennité se poursuit jusqu'à aujourd'hui. Ici, des pages nouvelles sont consacrées aux premiers temps des conférences et à leur organisation sur le territoire. La question de la polémique de 1856 sur le rôle exercé par Ozanam dans la fondation est là aussi éclairée d'un jour nouveau. Cependant, Gérard Cholvy insiste avec bonheur sur d'autres facettes du personnage. Il nous le montre hésitant sur ses choix de carrière, entre le droit et les lettres, entre le sacerdoce et le mariage. Finalement, ce sera l'enseignement de la littérature dans une prestigieuse université, la Sorbonne, et l'engagement définitif dans le mariage et la vie de famille. À juste titre, Gérard Cholvy consacre un passionnant chapitre sur les activités universitaires d'Ozanam, un domaine probablement moins connu du grand public. Passionné par l'Allemagne et surtout l'Italie, il consacre son œuvre à un travail d'apologétique qui vise à souligner l'originalité et la richesse de la pensée chrétienne. Il s'avère très vite un universitaire catholique soucieux de romanité. Son ultramontanisme en fait un défenseur de Rome et du souverain pontife, tant de Grégoire XVI que de Pie IX. Faut-il le considérer comme un « intellectuel » ? On suivra l'auteur dans ce sens au vu de ses divers engagements pris à propos des problèmes de l'heure qu'il s'agisse de la question italienne, de la liberté de l'enseignement et de la République. Il désire profondément réconcilier l'Église et la liberté. 1848 le pousse à rêver d'une République démocratique et chrétienne au sein de laquelle la question sociale serait première. Il semble alors préfigurer la catégorie des « catholiques modérés ». Mais très vite, ses espoirs seront déçus tant par le coup d'État du 2 décembre que par l'évolution intransigeante du catholicisme français. Gérard Cholvy nous fait également découvrir d'autres aspects méconnus, en particulier l'intimité du couple Ozanam, uni par une véritable « spiritualité conjugale ». Son épouse Amélie lui donnera une fille, Marie, et l'accompagnera dans ses nombreux voyages. Car Frédéric Ozanam voyage beaucoup à l'image d'un Chateaubriand ou d'un Tocqueville. L'Italie est sa destination privilégiée puisqu'elle semble être la terre où se rencontre le christianisme et le monde. Amélie l'accompagne également tout au long de ses pérégrinations dues à la maladie qui le ronge depuis plusieurs années et qui l'emporte à Marseille, le 8 septembre 1853, de retour d'un séjour à Livourne.

Très vite, la question de la postérité de Frédéric Ozanam s'est posée. Là encore, son épouse Amélie a été celle qui a réuni la masse documentaire nécessaire pour rendre vivace le souvenir et la mémoire de son mari. Bien qu'universitaire et démocrate, son attachement primordial au catholicisme romain en fait un homme « vaincu ». Trop catholique pour les républicains, trop démocrate pour les catholiques intransigeants,

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

Frédéric Ozanam laisse pourtant une œuvre intellectuelle considérable malgré des accents apologétiques qui l'ont peut-être rendue suspecte aussi bien dans les écoles positivistes que traditionnelles. C'est finalement davantage sur le terrain de « l'homme d'œuvres » que la postérité d'Ozanam s'épanouit. Elle va s'établir en particulier sur la rencontre entre la fécondité des conférences et le déploiement de la « doctrine sociale » comme enseignement du magistère. Le pontificat de Léon XIII en fait un véritable modèle à proposer à la toute la catholicité et ouvre ainsi la voie à la béatification. En écrivant une biographie passionnante de Frédéric Ozanam, pointant à juste titre son engagement intellectuel, Gérard Cholvy couronne son œuvre par un exercice difficile qu'il réussit avec panache, combinant la rigueur du métier d'historien avec une tonalité militante. Si cette dernière est perceptible tout au long de la lecture de l'ouvrage, pouvant agacer certains, elle ne fait qu'exposer la conscience de la subjectivité de l'auteur, comme dirait Max Weber, et par conséquent, elle permet d'affirmer une réelle objectivité dans l'écriture de ce livre d'histoire.

Bruno DUMONS

CHRISTOPHE CHARLE,
Le siècle de la presse (1830-1939),
Paris, Seuil, 2004, 400 p., 26 €

Nombreuses sont les histoires de la presse française aux XIX^e^ et XX^e^ siècles : l'ouvrage de Christophe Charle n'est pas qu'un titre de plus. La richesse de ce travail, les méthodes qui le structurent et les problématiques qu'il interroge, en font une approche novatrice tant pour l'étudiant, que pour le chercheur en histoire politique, culturelle et intellectuelle. C'est aussi un livre passionnant pour qui s'interroge, simplement, sur les origines de la situation de notre presse actuelle. C. Charle a choisi, à rebours des chronologies habituelles, de se pencher sur la période 1830-1939, entre la Révolution de 1830 et la Seconde Guerre mondiale. Cette chronologie a la pertinence d'un cycle : celui de la construction d'une presse française plus ou moins indépendante du pouvoir politique, de l'extension de son lectorat, de sa crise et de son premier déclin. Ce siècle est aussi celui d'une presse quasi exclusivement écrite : la fin de la période voit apparaître la radio, les actualités cinématographiques tandis que l'image conquiert la presse écrite, préparant les triomphes actuels de l'information « rapide », télévisée ou informatique. Le choix de la période 1830-1939, enfin, défie les habitudes de la communauté historienne. C. Charle propose, en effet, un chamboulement réel des modes de penser l'histoire : pourquoi ne pas ouvrir la période contemporaine sur 1830 et l'apparition d'une presse dotée d'un réel pouvoir sur les masses ? (p. 10). Cette période serait celle de la réflexivité, époque où les contemporains se lisent, celle de l'unification d'une communauté dispersée et de sa prise de conscience de soi. Autant de pistes pour aborder l'histoire de la presse mais aussi l'histoire de France, de façon inédite.

L'écriture de l'histoire de la presse, entamée à l'époque même où se développaient les journaux imprimés, est lourdement lestée par une tradition politique dont les questions varient peu : rapports de la presse au pouvoir, existence ou non d'une liberté de la presse, rôle des journalistes dans la défense de la démocratie. C. Charle prend du recul avec cette histoire partisane. Il ne tombe pas non plus dans le piège inverse du catalogue descriptif, nécessaire mais fourni par l'*Histoire générale de la presse française* publiée voici trente ans. Sa question de fond est celle du rôle de la presse dans la fabrique de l'opinion, des « jeux de miroir brisés entre réel et médias » (p. 9). Comment comprendre que la presse de nos ancêtres, avec de faibles tirages, ait pu mobiliser un public qui, aujourd'hui, reste chez lui, bercé par l'illusion de sa participation à la vie publique ? Cette

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

interrogation sourd d'un regard aigu sur la réalité contemporaine, nourri par un dialogue avec les critiques, contemporains comme historiques, du pouvoir productif de la presse. Lecteur de Karl Kraus, ce journaliste viennois très critique envers la presse, comme de ses successeurs Patrick Champagne, Pierre Bourdieu ou Jacques Bouveresse, C. Charle propose d'étudier l'histoire pour tenter de mieux comprendre les facteurs et les enjeux de la crise de la presse contemporaine.

L'auteur a choisi dans ce but une approche synthétique : le questionnement social, économique et culturel doit y précéder l'analyse politique. Suivant ses intérêts de longue date, C. Charle y ajoute une dimension comparatiste, si absente jusqu'ici de l'histoire des médias. Le résultat donne un ouvrage qui met en évidence la spécificité de la presse française, définie par l'extension de son lectorat, ses possibilités de financement, ses journalistes et ses patrons devant arbitrer sans cesse avec la question, centrale, du financement. C. Charle alterne les chapitres structurels, les analyses de contenu, et les études plus chronologiques. De judicieuses typologies épargnent au lecteur des descriptions interminables et lui permettent de mieux comprendre la répartition des organes de presse, du quotidien grand public aux petites revues élitistes. L'ouvrage, ponctué de nombreux graphiques, de cartes, de tableaux synthétiques et d'illustrations, a en outre l'avantage d'être très pédagogique. Il reflète enfin les apports les plus récents de la recherche en histoire en mettant notamment en valeur les travaux de jeunes chercheurs encore non publiés. On retiendra ici, pour une présentation plus détaillée, plusieurs angles essentiels à son analyse.

La question des publics de la presse ouvre le premier chapitre (Les cadres et les limites de l'activité de la presse vers 1830). Du « public réel », celui des abonnés, des acheteurs et des lecteurs effectifs de la presse, au « public potentiel », la distance est grande. Analysant la répartition du lectorat et l'alphabétisation de l'époque, C. Charle montre l'importance des réseaux socialisés (clubs de lecture) et des « circuits invisibles de diffusion », dont les directeurs de journaux et les journalistes devaient tenir compte à l'époque. L'atteinte d'un public élargi supposait également des possibilités de diffusion largement tributaires de conditions techniques : la modernisation des presses et l'extension des voies ferroviaires ont contribué au désenclavement des petites villes françaises et à une meilleure diffusion des organes de presse les mieux dotés financièrement. On peut suivre, au long de l'ouvrage, comment la presse devient, surtout au début du XX^e^ siècle, un produit de large diffusion. Les techniques de captage du public se multiplient, modifiant sensiblement les contenus des journaux les plus soumis à leur lectorat : entrée en force du fait divers, du roman feuilleton, des articles à publics spécifiques (sport, questions féminines), et diminution conséquente des articles politiques partisans. Contrairement aux apparences et aux conclusions que peut suggérer l'histoire politique, les années 1930 sont ainsi une période où la presse politique perd beaucoup de terrain, préfigurant le désengagement public des masses dont nous sommes aujourd'hui les témoins. Autre constat parallèle, et peu habituel : la diminution de l'influence de Paris, au profit de journaux de province, donc de l'attention publique aux grandes questions nationales. Réfugiée dans les lectures « frivoles » ou dans les questions locales, la population lectrice a laissé place aux ligues minoritaires et à l'action de rue, dans un Paris lointain qui ne la concernait plus – au plus grand péril de la démocratie.

Les relations entre le pouvoir et la presse constituent une deuxième question centrale. Après une présentation synthétique des lois sur la presse, des techniques de pression sur elle, des rébellions et de la répression politique, la conclusion, presque désespérante, des chapitres consacrés à la question, est que le muselage politique de la

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

presse se fit d'autant mieux que la liberté de la presse était plus forte. Derrière ce constat, C. Charle met en évidence comme une loi d'airain : celle de l'argent. L'argent s'avère en effet le facteur primordial des disparitions et des créations de journaux, quotidiens, périodiques et revues, et surtout de l'évolution de leurs contenus. L'étude de plusieurs cas, du lancement du *Petit Journal* en 1863, aux grands journaux populaires des années 1930 (comme *Paris-Soir*, ou *Le Petit Parisien)*, met en évidence l'importance de la publicité pour garder une indépendance relative – encore un constat peu habituel. Les chapitres 11 (Déclin de la presse d'opinion et essor de la presse commerciale dans l'entre-deux guerres) et 13 (La presse et l'argent) montrent comment la spécificité de la presse française, et son malheur, est de n'avoir pas su développer le recours à la publicité de manière transparente et systématique. S'y ajoute la faiblesse chronique et structurelle du marché français – petites entreprises frileuses ou trop provinciales pour s'intéresser à une publicité journalistique d'horizon national, demande insuffisante également pour encourager les pratiques publicitaires, sans oublier une peur française de l'argent et un dédain du commercial largement en cause dans l'échec relatif de la publicité. D'où la soumission de nombreux titres, quotidiens ou hebdomadaires, à des groupes d'intérêts financiers. Les affaires frauduleuses se multiplient dès les années 1880 et mettent à mal la réputation de la presse française. C. Charle déroule ainsi l'histoire peu glorieuse des scandales médiatico-financiers, pour en tirer le constat le plus important : la mauvaise presse, si l'on peut dire, grandissante, de la presse depuis sa libéralisation.

Cette mauvaise presse s'étend à mesure que s'accentue une prise de conscience collective, au moins chez les élites lectrices : la presse fabrique les événements. C. Charle propose ainsi une réflexion de fond sur le phénomène de création de l'événement, et sur la responsabilité de la presse dans les grandes crises, sociales, culturelles, économiques ou politiques, qui ont jalonné le siècle 1830-1939. Pour étudier la question en détails, il propose plusieurs analyses de cas. L'Affaire Dreyfus est l'occasion de prendre conscience du rôle nouveau de la presse dans la société et la politique de la Troisième République. Les journaux permettent de mettre en scène l'affaire, de mobiliser l'opinion. C. Charle montre aussi comment les intérêts financiers ont pesé sur l'orientation des journaux de l'époque. Utilisant la presse de manière intelligente, le camp dreyfusiste réussit finalement à renverser un rapport de forces extrêmement défavorable au départ. La presse sort de l'Affaire durablement déconsidérée, cependant, en particulier auprès du nouveau groupe des « intellectuels ». Le décalage s'accentue, entre une presse d'élite et les organes non quotidiens d'une part, capables de jouer le rôle de critiques, et la presse quotidienne d'autre part, incapable d'éduquer ses lecteurs. D'où l'apparition de nouvelles préoccupations chez les « intellectuels » : former l'esprit critique des journalistes, dans des écoles susceptibles de faire du journalisme une profession et non plus une activité secondaire, ni l'aboutissement d'une sélection par l'échec.

La formation de la profession des journalistes fait ainsi l'objet d'une étude sur le temps long. Le modèle de l'homme de lettres, qui demeure, à la fin du XIX^e^ siècle, le critère de définition des journalistes, cède cependant du terrain au profit d'une conception nouvelle, professionnelle, entretenue par l'évolution sociale interne des profils des journalistes des années 1890. La part de la bourgeoisie traditionnelle diminue au profit de publicistes issus des classes moyennes, si bien que la profession de journaliste devient une « voie de rattrapage » pour des individus dont le capital scolaire, économique ou social est trop insuffisant pour s'engager dans les voies plus sélectives. Plus dépendants, en conséquence, de leurs revenus, les journalistes commencent à s'organiser. Ce début d'identité collective n'empêche pas de fortes différenciations internes, du grand écrivain

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

gagnant, par ses chroniques, plus qu'un conseiller d'État, au pigiste sans le sou, payé à la ligne et dont la signature n'a aucune valeur. Après la Première Guerre mondiale, les journalistes s'organisent davantage. La fondation de syndicats permet l'obtention d'avantages substantiels auprès des autorités. Ces évolutions s'accompagnent d'une désaffection croissante des journalistes pour le modèle français de l'intellectuel. La montée en puissance du « grand » reportage en est un indice. La presse fait voyager son public, crée de nouvelles vedettes, à l'aune de valeurs éloignées de celles du champ littéraire. Le « reporter » se définit presque en négatif de l'intellectuel : « s'immerger dans le sujet au lieu de le mettre à distance, émouvoir au lieu de raisonner, faire parler les témoins au lieu de prendre à témoin le public, être une plaque sensible et non une belle âme » (p. 276). La crise politique du modèle de l'intellectuel, attaqué de toute part dans les années 1930, participe du phénomène.

Le siècle de la presse est ainsi le prolongement logique des recherches de C. Charle sur les élites, politiques, littéraires, intellectuelles. Derrière cette curiosité, on décèlera un questionnement civique permanent : comment expliquer la crise chronique, et si actuelle, de la démocratie française ? Le livre illustre une fois de plus le décalage de fond entre ces élites et l'« opinion ». Si les intellectuels ont échoué à gagner la presse, fabrique de l'opinion, les journalistes n'ont pas davantage joué le rôle de médiateurs qu'ils auraient pu remplir. L'accusation est forte, d'autant plus qu'elle repose sur une démonstration rigoureuse et objective, renforcée par des comparaisons internationales : « Si la presse des autres grandes puissances n'a guère aidé non plus à éclairer ses lecteurs face aux drames des années 1930, la presse française, forte de son image symbolique héritée du XIX^e^ siècle, a certainement plus encore failli dans son exercice du contre-pouvoir conquis un siècle auparavant. » (p. 357) L'analyse mériterait d'être prolongée jusqu'au début du XXI^e^ siècle. Les constats de l'auteur, il ne s'en cachera pas, sont ceux d'un universitaire engagé dans la cité, lui-même conscient d'être de ces « intellectuels » vieille mode, attachés à une démocratie intelligente, et dont la parole résonne trop peu. Son livre, en même temps qu'il est une histoire de la presse et une analyse de la démocratie française, est ainsi une réflexion sur sa propre situation dans le champ politique et médiatique. En le fermant, on en vient à souhaiter qu'il soit lu par… les journalistes.

Béatrice JOYEUX-PRUNEL

ANNE VERJUS,
Le cens de la famille. Les femmes et le vote, 1789-1848,
Paris, Belin, 2002, 256 p., 23 €

Ce livre est une étude minutieuse de la notion de la citoyenneté et du suffrage pendant la période de 1789 à 1848. Il est divisé en trois chapitres, dont le premier, qui concerne la période de la Révolution et de l'Empire, explique le triomphe de la famille sur l'individu comme unité d'organisation sociale et politique. Le deuxième examine la place de la famille dans le système censitaire pratiqué sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. Le troisième chapitre aborde le profond changement de la pensée sociale représenté par l'introduction du suffrage universel en 1848 et la fin définitive de ce que l'auteure appelle le suffrage familialiste, élément clé dans l'univers libéral. Et dans chacun de ces trois chapitres, elle apporte une analyse complexe et sophistiquée, mais toujours lucide, des relations entre les femmes et le suffrage.

Toute la nuance de sa thèse est dans le titre. A. Verjus ne cherche ni à nous livrer une chronologie du suffrage des femmes ni à faire sortir de l'ombre des suffragistes

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

oubliées. Elle nous parle plutôt du suffrage tel qu'il fut compris entre 1789 et 1848, et de la position des femmes vis-à-vis du vote. Ce sont les femmes et le vote qui l'intéressent, et non pas le vote des femmes. Selon l'auteure, pour la période de la Révolution jusqu'en 1848, on se trompe lorsqu'on parle d'exclusion des femmes de la cité, parce que l'on confond les termes de citoyens ou de citoyennes avec le mot électeur ; une confusion à la fois moderne et anachronique. Mais elle ne nie pas que l'historiographie du débat autour de la citoyenneté a manqué jusqu'à maintenant d'une discussion sur la place des femmes. Telle est la grande originalité de son propos. Ce n'est pas parce que le suffrage des femmes tel qu'il est compris aujourd'hui n'existait pas, que les femmes ne comptaient pas dans la cité.

Le système politique établi dans le sillage de la Révolution est censitaire et donc par définition bourgeois. Les femmes ne votent pas, mais la majorité des hommes non plus, donc ce n'est pas un suffrage sexiste à la base. Les femmes font partie, pourtant, de l'unité sociale de base, la famille, une communauté étendue, dans la pensée libérale, aux enfants, aux domestiques et parfois aux aïeuls, le tout représenté politiquement par le *pater familias*. L'auteure souligne en outre que les femmes contribuaient souvent à ce que le *pater familias* bourgeois soit éligible, à élire ou à être élu. Pour le couple marié sous le régime communautaire, géré par le mari, il va de soi que les revenus et donc les impôts reviennent à monsieur. Mais même dans les couples mariés sous le régime de la séparation des biens, l'épouse avait le droit de demander qu'une portion de ses revenus à elle soit mandatée à son époux, afin qu'il puisse ainsi franchir le seuil de 300 F d'impôts directs pour devenir électeur, ou même celui de 1 000 F pour se présenter comme candidat. Par le même biais, la veuve avait également le droit de déléguer une partie de ses revenus à son fils ou à son gendre sans pour autant que cette délégation fût conçue comme un mandat impératif. De telles actions n'étaient pas limitées aux seules femmes : A. Verjus cite le cas d'un certain député Tibord, veuf remarié et éligible à la députation seulement grâce à la délégation d'une portion de ses impôts directs par le père de sa première femme défunte. Son élection fut contestée, mais Tibord garda son siège. Donc, il ne suffit pas, pour l'auteure, de concevoir le corps électoral des monarchies constitutionnelles comme l'amalgame de 100 000 grands bourgeois individuels. Il s'agit bien plutôt d'un suffrage et d'une conception de la société profondément familialistes.

Lorsqu'en 1848, la République déclare le suffrage universel, le suffrage familialiste est cassé et cette fois pour de bon. Le vote est désormais individualisé : même les timides efforts de certains conservateurs pour introduire un suffrage familial, avec une pluralité de voix accordée aux pères de famille, trouvent leurs origines dans une conception individualiste du dénombrement des citoyens (ou futurs citoyens) et non pas du collectif familial. On passe donc d'une notion du suffrage du foyer étendu à une idée plus restreinte de la famille, à une idée du suffrage de la famille proto-nucléaire.

L'extension du suffrage à tous les hommes majeurs (hormis des exclusions précises) est justifiée dans des termes franchement matérialistes. Le prolétaire et le paysan ont bien fourni des preuves de leur utilité sociale et méritent bien le vote. Le *pater familias* assez métaphysique cède une fois pour toutes sa place. Mais le suffrage en 1848 est sexué, virilisé, ce qui mène parallèlement à une biologisation (p. 130) de l'épouse partenaire, qui est remplacée par la mère. Paradoxalement peut-être, Anne Verjus n'est pas très tendre avec les femmes-suffragistes de 1848 (telles Jeanne Deroin ou Eugénie Niboyet), coupables à ses yeux d'une revendication de suffrage exprimée d'une manière trop maternisée : elles demandent le vote aux noms de la nature maternelle de la femme, au nom de la différence, et non au nom de l'égalité ou de la similitude.

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

L'utilité ou le danger d'insister sur la différence des sexes pour réclamer les droits des femmes est un vieux débat parmi les féministes et parmi les historiens, et A. Verjus semble se situer dans le deuxième camp. Elle défend, par exemple, le refus de la part de George Sand, plébiscitée par les suffragistes, d'être candidate à l'Assemblée constituante. Pour Sand, le premier pas vers l'affranchissement des femmes aura lieu dans le ménage, avec la fin de l'incapacité civile de la femme mariée, cette éternelle mineure, selon le mot de Paul de Lauribar. Pourtant, c'est grâce à l'institution du suffrage sexué que l'on peut commencer à imaginer le suffrage des femmes, bien qu'il ait fallu près d'un siècle pour passer de l'imagination à la réalisation. Quoi qu'il en soit, insiste l'auteure, il est inconcevable pour les hommes de 1848 d'imaginer le suffrage universel *avec* les femmes.

Les arguments développés dans ce livre sont parfois contestables, parfois un peu tortueux, le style parfois trop dense. On peut aussi critiquer la masse d'informations mise de côté dans les notes – pas moins de cinquante pages – dont une partie aurait pu être intégrée très utilement dans le texte. Et l'absence d'un index est source d'une immense frustration pour le lecteur. Néanmoins, avec *Le cens de la famille*, Anne Verjus apporte à notre compréhension du discours politique post-révolutionnaire une dimension jusqu'ici peu exploitée. Elle décortique les complexités de la pensée juridique et du code civil avec une maîtrise fine et claire. Son travail mérite bien sa place parmi les études plus ou moins récentes de la culture politique de la première partie du XIX^e^ siècle (on pense ici à Pierre Rosanvallon, Mona Ozouf, Raymond Huard et les autres). Certes, c'est une contribution à l'écriture de l'évolution de l'idée de la citoyenneté et du suffrage, mais elle provoque aussi chez le lecteur de nouvelles réflexions sur la place de la famille dans la pensée politique française et fournit à l'historien de la République « moderne » (après 1870), par exemple, un outil important pour mieux réfléchir sur la conception de la famille dans certaines écoles de pensée, tels le corporatisme, le catholicisme social, le personnalisme et, sans doute aussi, la parité.

Paul SMITH

MARCEL BERNOS, MICHÈLE BITTON (ÉD.),
Femmes, familles, filiations. Société et histoire. Études réunies en hommage à Yvonne Kniebiehler,
Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2004, 300 p., 26 €

Les mélanges en l'honneur d'historiennes sont trop peu nombreux pour qu'on ne réjouisse pas fortement de la parution de ces études réunies en l'honneur d'Yvonne Knibiehler. Madeleine Rebérioux, récemment disparue, avait été l'une des premières à recevoir cet hommage de ses collègues et amis. Le temps est donc venu de considérer qu'une femme, comme un homme, peut marquer la discipline historique. Une historienne peut être, enfin, reconnue comme l'initiatrice de recherches nouvelles et la chef de file incontestée d'un groupe de recherches. Yvonne Knibiehler est de celles-là. Les mélanges ici proposés ont également le mérite de reconstruire à la fois un parcours singulier et une histoire collective, celle du Centre d'Études Féminines de l'Université de Provence, le CEFUP.

Dans l'entretien qu'elle a donné à Anne-Marie Daune-Richard et Monique Haicault, Yvonne Knibiehler explique bien comment elle a bénéficié de la conjoncture pour devenir assistante – « on manquait de bras » – en un temps où les femmes étaient rares dans l'enseignement supérieur. Le choix d'une recherche sur Mignet, qui reflétait son désir « de ne pas faire une grande thèse » après quinze ans passés loin de la faculté, lui a permis de devenir rapidement professeur. Enfin, elle a eu la chance de ne pas avoir

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

à se poser la question du partage des tâches matérielles au sein de son couple en raison de « l'aide dévouée de domestiques ». Plus encore que pour un homme, la réussite d'une universitaire est tributaire de la conjoncture et de l'articulation entre vie professionnelle et vie privée. L'intérêt porté par Yvonne Knibiehler à l'histoire des femmes découle logiquement de sa thèse et de sa rencontre avec la princesse Belgiojoso, la maîtresse de Mignet. C'est en 1972, un an donc avant que Michèle Perrot n'inaugure à l'université Paris-VII son cours sur l'histoire des femmes, qu'est fondé, à l'Université d'Aix-en-Provence, le premier enseignement pluridisciplinaire sur les femmes, initié par six personnes, dont Marcel Bernos et Yvonne Knibiehler. D'abord bénévole, cet enseignement est intégré au cursus universitaire en 1976. Il revient à Daniel Armogathe d'avoir fait en 1973 le premier cours d'histoire des femmes, ce qu'il rappelle dans sa contribution quelque peu nostalgique, « Si le CEFUP m'était conté… ». C'est dans la foulée de cet enseignement qu'Yvonne Knibiehler et Sylvia Ostrowesky fondent le CEFUP. Comme le montre Françoise Thébaud dans sa contribution sur le *bief*, le bulletin du CEFUP, ce dernier n'est ni un centre de recherche orthodoxe ni un centre militant. Au reste, le choix de l'adjectif « féminin » et non « féministe » en témoigne. L'institution est originale : mixte mais avec des statuts réservant les responsabilités aux femmes, pluridisciplinaire, associant enseignement et recherche, universitaires et professionnel(e)s extérieur(e)s à l'institution. La relecture qu'a faite F. Thébaud du *bief* resitue également l'apport du CEFUP, faible, à l'aventure du colloque de Toulouse, qui apparaît dominée par les chercheuses institutionnelles parisiennes au détriment des provinciales hors statut. Cette histoire de l'histoire des femmes se prolonge dans ces mélanges avec la présentation par Christine Bard de la Cité des femmes à Angers.

Les mélanges, enfin, présentent les champs de recherche abordés dans ses travaux par Yvonne Knibiehler et que prolongent plusieurs contributions. Dès son article pionnier, publié en 1976 dans les *Annales*, et qui annonçait son livre rédigé en collaboration avec Catherine Fouquet, sur *La femme et les médecins* (1983), Yvonne Knibiehler manifestait un intérêt affirmé pour l'étude des représentations. Mais, en parallèle et toujours avec C. Fouquet, elle commençait à labourer un champ qu'elle n'a cessé depuis d'approfondir. De *L'histoire des mères du Moyen Âge à nos jours*, parue en 1980, à *La révolution maternelle depuis 1945* qui voit le jour près d'un quart de siècle plus tard, elle a conforté la légitimité des recherches sur la maternité. Bref, elle fut bien « pionnière de l'histoire des mères », pour reprendre le titre de Karen Offen. L'apport d'Yvonne Knibiehler est également décisif dans l'histoire du travail social, comme le montrent Henri Pascal et Paul Allard. Y. Knibiehler a, en effet, déplacé le regard pour souligner la dimension féminine du travail social. Elle a, pour ce faire, lancé avec Simone Crapuchet, pour la Confédération des professions sociales, un ambitieux projet de recherches, financé par le CNRS. Ce dernier se proposait tout à la fois d'établir une base de données biographique, de recueillir des témoignages et de recenser les sources. Ce programme a débouché sur la rédaction de nombreux mémoires professionnels ainsi que sur la création de l'Association d'histoire de l'éducation surveillée. L'étude de Daniel Murat sur l'enfance inadaptée au XIX^e^ siècle, les entretiens de G. Dermenjian avec deux militantes originaires du Maghreb ou l'étude d'Eliane Richard sur l'animatrice d'œuvres sociales que fut à Marseille Marie Oddo relèvent de cette veine. Quant à Yvonne Kniniehler, c'est le lien entre sources classiques et histoire qui constitue sa marque dans ce projet collectif et dont témoigne *Nous les assistantes sociales, naissance d'une profession*, paru là encore en 1980. Avec le colloque qu'elle organise sur Germaine Poinso-Chapuis, Yvonne Knibiehler montre, par ailleurs, qu'elle ne néglige pas l'action politique des femmes.

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

Ces mélanges, enfin, proposent une épistémologie en creux. Comme le dit Maurice Agulhon dans sa préface, Yvonne Knibiehler propose une « histoire sociale des femmes » qui s'inscrit dans « l'histoire totale ». Mieux, Y. Kniebiehler n'oublie jamais la dialectique entre masculin et féminin. Elle s'est ainsi essayée en 1987 à une histoire des pères, en un temps ou l'histoire des hommes n'intéressait personne. Mais, à l'évidence elle a fait des émules que ce soit Martine Lapied qui évoque les rôles des pères et des mères dans l'opéra romantique, Michèle Bitton dans ses réflexions sur le masculin dans la Genèse ou Elizabeth Rallo dans son analyse de la paternité et de la filiation dans le *Henri IV* de Shakespeare. Marcel Bernos ajoute, enfin, à ces mélanges de précieuses mises au point de méthode qui valent, au-delà de la période moderne, pour tous les historiens des femmes : ne pas confondre prescriptions et vécu, ne pas inférer de la condition des élites, bavardes, le sort des femmes des classes populaires. Il est impossible de rendre justice à toutes les contributions en raison de leur diversité mais cette diversité même est le plus grand hommage qu'on pouvait faire à Yvonne Knibiehler qui a fédéré tant de chercheurs autour d'elle.

Anne-Marie SOHN

PHILIPPE NIVET,
Les réfugiés français de la Grande Guerre. Les « Boches du Nord »,
Paris, Economica, 2004, 598 p., 49 €

Philippe Nivet nous livre des clefs importantes pour mieux comprendre les attitudes de ceux qui, chassés de leurs villes et villages, ont été contraints, par faits de guerre, de trouver à s'installer, provisoirement, dans d'autres régions de France. Le sujet s'inscrit dans les préoccupations actuelles de l'histoire de la Grande Guerre. L'auteur suit les réfugiés de leur départ forcé à leur retour dans leur pays. Il sait multiplier les exemples précis et les comparaisons afin de mettre en lumière la diversité des situations.

La première partie du travail tient dans ce que nous pourrions appeler le « regard administratif » porté sur les réfugiés. Cette partie n'est pas statique pour autant. L'auteur rappelle les différences juridiques qui peuvent exister entre réfugiés, évacués et rapatriés. Cet aspect fondamental des catégorisations se double d'une approche des mesures de prise en charge que l'État – encore loin d'être « Providence » – édicte à l'égard des réfugiés. Toutes ces mesures sont prises dans l'urgence et les contradictions dans l'attitude des pouvoirs publics abondent. Les économistes ont montré, il y a quelques années déjà, que la Grande Guerre induit pour les États belligérants un changement d'attitudes, l'acceptation de devoirs nouveaux qui aboutissent, aux yeux de certains, à un début de « régulation monopoliste d'État ». La gestion des réfugiés participe incontestablement de cette évolution. L'auteur montre finement que l'attitude des pouvoirs publics – préfets notamment – s'inscrit encore cependant dans des modèles culturels du XIX^e^ siècle, certains préfets répugnant à verser les allocations aux réfugiés en argent et leur substituant des versements en nature. En termes de réactions étatiques, dans ce domaine comme dans tant d'autres durant la guerre de 1914-1918, l'État se construit progressivement son champ de compétences et sa propre culture de gouvernance. La réglementation complexe, constituée par accumulations successives, poussant, dans la deuxième partie de la guerre, à la coordination avec la création de la « charte des réfugiés » de février 1918. À côté des mesures d'assistance prises par l'État se développe également l'œuvre des associations. André Gide joue notamment un rôle majeur dans l'œuvre du « Foyer Franco-Belge » jusqu'en mars 1916. L'essentiel de cette partie est pourtant ailleurs. Le travail de constitution et de fonctionnement de réseaux

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

est éclairé par l'auteur, les parlementaires y jouant un rôle important. Mais, c'est la sphère familiale ou amicale qui est vraiment constitutive de l'attitude des réfugiés. Que ce soit en Meurthe-et-Moselle, où le préfet Léon Mirman le constate, en Normandie ou autour de la gare du Nord, les réfugiés répugnent à s'éloigner trop de chez eux. La volonté de demeurer, au moins au plan symbolique, le plus près possible de leurs biens quand ils en ont, ou de leurs horizons, expliquent la plupart du temps ces comportements. L'espoir de revenir le plus rapidement possible chez eux motive également de telles attitudes. Les pouvoirs civils s'émeuvent de tels regroupements et préfèrent développer des réflexes de gestionnaires en tentant de « distribuer » les réfugiés en fonction des possibilités d'accueil des départements. Quant aux militaires, ils sont réticents à voir s'enkyster trop près des lignes des populations déplacées. C'est là un phénomène que j'avais suggéré dans des travaux déjà anciens.

Les souffrances que les réfugiés ont eues à endurer au moment de l'invasion sont bien cernées. Le dénuement est constant. Les réfugiés vivent avec la pensée constante de la destruction de leurs biens, par les troupes françaises y compris. La dégradation sanitaire et psychique frappe les réfugiés de manière différentielle en termes générationnels et sexués, les femmes et les vieillards y étant les plus sensibles.

L'accueil des réfugiés dans les départements de l'intérieur est l'occasion pour l'auteur de montrer la segmentation des réactions des particuliers comme des institutions d'accueil. Des polémiques surgissent, qui trouvent un écho au palais Bourbon, notamment lorsque certains hommes politiques comme le député Olivier Deguise dénoncent la création de « camps de concentration à l'usage des réfugiés », sous la direction de « certains militaires très vaillants contre les réfugiés ». Les manifestations de solidarité existent aussi, mais les exemples accumulés par Philippe Nivet se situent surtout au début de la guerre. Au fur et à mesure que la guerre s'installe, la méfiance, voire une nette hostilité, l'emportent largement. Refus de leur vendre des denrées, refus des maires de les accueillir, invoquant des impossibilités matérielles, phénomènes d'exclusion des enfants de réfugiés dans les écoles, les signes ne manquent pas. « À la fin de la guerre, c'est l'impression d'un rejet d'ensemble qui domine » affirme l'auteur. Ce dernier se demande alors pourquoi les réfugiés se heurtent à une telle hostilité contradictoire avec la « culture de guerre » et « L'Union sacrée ». Il cherche alors à identifier les causes de cette hostilité. Les causes économiques retiennent d'abord son attention. Les indemnités perçues par les réfugiés les font désigner comme des « profiteurs » aux yeux des populations qui les accueillent, d'autant plus que des refus de travail – souvent le fait d'un déracinement culturel – existent bel et bien jusqu'au printemps de 1915. À juste titre, l'auteur insiste surtout sur les différences culturelles au sein d'une France qui est encore loin d'être uniformisée sur ce plan. Les accents, le vocabulaire, la manière de faire la soupe, tout sépare les réfugiés de ceux qui les accueillent. Il montre aussi que les lignes de clivage de l'avant-guerre sont loin d'être oubliées. Les différences d'opinions religieuses ou politiques alimentent des phénomènes de rejet des réfugiés dans les régions d'accueil. Dans d'assez nombreux cas, ils deviennent des « indésirables » et l'élément féminin des « femmes de mauvaise vie ». Après s'être interrogé sur l'expression « Boches du Nord » et en avoir décrypté certaines dimensions – la crainte de l'espionnage, l'existence de relations sexuelles entre Françaises et occupants allemands – Philippe Nivet explique les comportements de rejet à l'égard des réfugiés par « l'exacerbation de la culture de guerre » hostile à l'ennemi et à tout ce qu'il a souillé. Et si la « culture de guerre » méritait d'être vérifiée sur le terrain ? S'agit-il d'une exacerbation de cette dernière ou bien de l'habillage conjoncturel de la traditionnelle méfiance de l'altérité dans une France des « pays » ?

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

Le retour des réfugiés est suivi à travers l'exemple de la Picardie et du Pas de Calais pour les retours de 1917 et pour l'ensemble des départements envahis ensuite. En fait le sujet embrassé dans cette troisième partie est plus large encore, puisqu'il va jusqu'aux premières reconstructions. Les représentations de ceux qui retrouvent leurs habitations détruites ou dévastées et les Français de l'arrière sont bien mises en lumière. Alors que la fin de la politique des réfugiés de la part de l'État se solde par la disparition du Service central des réfugiés du ministère de l'intérieur à la fin de 1922, les habitats provisoires perdurent jusqu'en 1926. Les réfugiés rentrés chez eux se heurtent parfois aux arrivants de fraîche date, alimentant à nouveau l'éternel débat sur les « natifs » et les « pièces rapportées ».

L'éventail des sources utilisées est important. L'auteur a consulté de nombreuses archives civiles comme militaires, publiques ou encore privées. Il a lu de nombreux ouvrages pour en faire son miel. Quelques scories formelles – par exemple la chronologie de l'occupation allemande de la ville de Reims ou l'orthographe de certains lieux – ne sauraient remettre en question la qualité de ce livre. L'auteur nous incite à travailler encore sur la notion de « culture de guerre », qui ne va pas toujours de soi. Sur bien des points, par la richesse des exemples accumulés, Philippe Nivet identifie quelques fragilités de l'unanimité de cette « culture de guerre ». Peut-être qu'au regard des matériaux accumulés, l'auteur aurait pu développer davantage la thématique des débuts d'une revendication victimaire de masse. « Nous sommes presque des poilus » affirme un journal des Rémois de Paris, cherchant ainsi à rejoindre le discours d'ouverture à réparations que l'on trouve dans les milieux Anciens-Combattants, au sortir de la guerre, au nom des dettes contractées par la Nation à l'égard des poilus. Au total, c'est à la lecture d'un ouvrage très abouti que nous convie Philippe Nivet. Il nous réconcilie avec la complexité des comportements humains durant la Grande Guerre.

François COCHET

BRUNO CABANES,
La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920),
Paris, Seuil, 2004, 555 p., 27 €

L'ouvrage vaut d'abord par sa périodisation. En prenant les soldats de juillet 1918 à leur retour dans leurs foyers, il se donne les moyens de comprendre le passage de la guerre à la paix. Qu'ont signifié l'armistice, la victoire, la démobilisation et le retour au pays ? Pour traiter ces questions, il exploite, outre la presse et les témoignages, la prodigieuse richesse des archives du contrôle postal qui lisait chaque semaine 250 000 lettres pour en tirer des rapports nourris d'exemples. Le résultat est un livre neuf et passionnant.

Il s'ouvre sur les quatre derniers mois de campagne : la troupe qui avance développe envers le vaincu de demain une haine que renforce le spectacle de ses destructions gratuites. La volonté de lui faire payer la guerre qu'on a dû faire s'affiche clairement et des soldats annoncent même à leur femme ou fiancée qu'ils violeront les allemandes… L'armistice est une surprise. Déconcertés par le silence que seules rompent les cloches, par le fait de pouvoir se montrer sans risque, émus à en pleurer parfois, les hommes ne peuvent croire que c'est fini. B. Cabanes note ici l'écart entre le front et l'arrière : les soldats, qui pensent à leurs morts, sont choqués par les réjouissances excessives d'un arrière qui, à leurs yeux, n'est pas pour grand-chose dans la victoire. Une victoire endeuillée, comme le dit si bien son titre. Il analyse ensuite l'entrée en Alsace-Lorraine. Par delà les manifestations officielles rayonnantes et émouvantes, elle s'accompagne d'une certaine méfiance envers une population si différente et peut-être

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

« bochisée ». L'occupation de la Rhénanie confronte les soldats à une population hostile mais le commandement veille à ce qu'ils se tiennent bien et les débordements semblent très limités. Ils sont souvent le fait de jeunes classes qui n'ont pu faire leurs preuves au combat, car la démobilisation intervient assez vite. Compte-tenu de son ampleur – 5 millions d'hommes – des contraintes multiples et du choix égalitaire de procéder à l'ancienneté, elle est plutôt réussie.

Et voici les soldats qui rentrent chez eux. B. Cabanes clôt son livre sur les fêtes du retour qui mettent en scène leur réintégration dans la collectivité locale en même temps qu'une appropriation de leur victoire. Le deuil, là encore, est étroitement mêlé à la fête qui comprend un office pour les morts et parfois une visite au cimetière. Les discours des autorités disent la nation plus que la République, mais nous sommes dans l'Ouest : en est-il de même en terre radicale ? Ils marquent surtout la fin d'une époque : les défilés partent de la gare, seuil vers lequel les mobilisés avaient convergé cinq ans plus tôt. Et les soldats rendus à la vie privée disparaissent du regard de l'historien. Provisoirement ?

Antoine PROST

JEAN-PIERRE HARBULOT,
Le Service du travail obligatoire. La région de Nancy face aux exigences allemandes,
Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2003, 727 p., 45 €

Après les précieux travaux du colloque de Caen, qui permettent un tour complet sur l'état de la question de la main-d'œuvre forcée[3], cet ouvrage (issu d'une thèse de l'Université de Nancy II) montre comment l'étude en profondeur d'un aspect de ce thème (le STO) et sur une région bien circonscrite (la région de Nancy) permet une approche exhaustive, indispensable contribution aux connaissances générales sur ces aspects de la guerre qui sont encore loin d'être bien connus.

Ce livre porte sur la Lorraine amputée par l'Occupation (de la Moselle, annexée de facto, comme l'Alsace, en violation du statut d'armistice), c'est-à-dire les trois départements de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges, réunis dans la Région de Nancy en 1941, et plus particulièrement sur la mise en place des réquisitions pour le travail en Allemagne (Relève puis STO), dans une région où le contrôle des Occupants est tel qu'il va s'avérer difficile d'y échapper. Les archives abondantes utilisées ici sont essentiellement celles de l'administration de Vichy (préfets, inspection du Travail, ministère de la Production industrielle et divers services) dans les fonds des archives de Meurthe et Moselle et des Archives nationales, celles du Commandant militaire allemand en France (Archives nationales) et quelques autres d'origines diverses, dont celles de deux entreprises, Essilor et Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. L'auteur a également procédé à de nombreux entretiens avec d'anciens requis lorrains. Ce livre, en utilisant une double approche – celle des fonctionnaires français et celle des requis – apporte un certain nombre de résultats nouveaux sur un sujet qui, s'il est connu dans sa globalité, a été peu développé dans le détail. En particulier, l'auteur remet en cause, à l'aide d'une belle démonstration, la périodisation souvent faite autour de la loi du 16 février 1943 instaurant le STO, confirmant ainsi d'autres études récentes. Il démontre, dans le cas de

3. Bernard GARNIER et Jean QUELLIEN (éd.), *La main d'œuvre française exploitée par le III^e Reich*, Actes du colloque de Caen, 13-15 déc. 2001, Caen, Centre de recherche d'histoire quantitative, 2003.

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

la région administrative de Nancy, que plus de 53 % des requis sont partis avant cette date, après la loi du 4 septembre 1942 qu'il considère, avec raison, comme le tournant majeur en ce qui concerne les réquisitions pour le travail en Allemagne. Et l'on en trouve les racines dès janvier 1940, par exemple dans le discours de François Lehideux, le secrétaire d'État à la production industrielle, qui évoque déjà l'idée d'un travail obligatoire pour les jeunes. L'auteur décrit bien la mise en place d'un processus qui va permettre une levée en masse. Avant le retour de Laval, des mesures avaient été négociées avec Darlan pour faire pression sur les départs de volontaires (dès la fin de l'année 1941 en Lorraine). Progressivement se sont ajoutées de nouvelles mesures (dont de nouveaux organismes de propagande et d'organisation du recrutement par Vichy) qui conduisent à la mise en place du STO. Ce n'est donc pas le changement d'homme qui aurait permis un changement brutal de la politique de la main-d'œuvre, mais bien un changement profond et progressif de l'ensemble du système de Vichy.

Dans une première partie, en quelque sorte une introduction – un peu longue (on aurait sans doute faire l'économie de tant de détails sur l'historique et les réformes administratives successives) – l'auteur caractérise, en les resituant toujours dans le cadre général des rapports franco-allemands, les particularités de la Lorraine et l'état de la double organisation allemande et française qui gère la région de Nancy, au printemps 1942, moment où va se mettre en place le STO. La population lorraine ressent une forte impression d'isolement, en raison du statut ambigu de son territoire, ni annexé, ni traité comme le reste de la zone occupée. L'expression « zone interdite » relève d'ailleurs bien le tragique de cet enfermement entre deux frontières et le risque toujours présent dans les esprits d'un rattachement à l'Allemagne. Ceci explique, malgré la prudence et un certain conservatisme traditionnel de la population, un fort sentiment anti-allemand.

Jean-Pierre Harbulot développe une réflexion sur la conception allemande de la collaboration, un pragmatisme qui permet une gestion locale satisfaisante, et sur les illusions persistantes du gouvernement de Vichy. Ce dernier met en place plusieurs réformes administratives, en particulier en instituant des préfets régionaux et en tendant à unifier les structures administratives, dans une logique d'ensemble qui reste largement centralisatrice et qui s'est parfois avérée dangereuse en facilitant le travail de l'occupant. L'auteur insiste sur le poids des hommes, étudiant en détail le cas du préfet régional Jean Schmidt, assez révélateur des hauts fonctionnaires de l'époque, un homme pris entre un nationalisme bousculé par l'Occupant et un anticommunisme, tout comme un goût de l'ordre établi, qui le font adhérer à l'idéologie du régime et s'en révéler un excellent exécutant.

Après avoir progressivement convaincu un certain nombre d'ouvriers de travailler pour l'occupant, en Lorraine, les autorités allemandes ont besoin de nombreux volontaires pour le travail en Allemagne. Or ceux-ci sont rares, malgré l'intensive propagande allemande, relayée par la presse collaboratrice et progressivement appuyée par des organismes français. Dans la seconde partie de son ouvrage, l'auteur montre comment s'opère cette année de transition qui conduit, le 4 septembre 1942, à la promulgation de la loi encadrant le travail, qui n'indique pas textuellement qu'il s'agit de possibles départs en Allemagne. Sous le nom de la « Relève », on trouve en fait deux politiques successives : l'une relève du volontariat, puis se mettent ensuite en place des réquisitions. Encore mal connue, cette Relève a largement rempli ses obligations puisqu'elle a fourni presque l'ensemble des hommes réclamés par les occupants, sous le nom de première action Sauckel, soit environs 245 000 sur une exigence de 250 000, à l'échelle nationale (partis entre le 1er juin et le 31 décembre 1942). Pour la région de Nancy, le

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

contrat a été entièrement rempli, avec la désignation de l'ensemble des hommes exigés, soit 16 500 ouvriers, essentiellement des spécialistes.

C'est ensuite, de 1943 à 1944, le plein exercice de ces réquisitions allemandes, à partir de la deuxième action Sauckel, que l'auteur décrit dans une troisième partie. Il met bien en évidence le double contrôle, avec un contrôle allemand qui encadre l'organisation française et prend les décisions finales, par exemple celles de la fermeture d'entreprises qui permet de libérer de la main-d'œuvre. Au total, après la première loi de septembre 1942 et jusqu'à l'été 1944, plus de 640 000 Français sont partis travailler en Allemagne dans le cadre de réquisitions de main-d'œuvre décidées par le gouvernement de Vichy. Les trois départements de la Lorraine non annexée ont fourni à eux seuls 24 500 hommes. Dans cette région très industrialisée de la zone occupée, toutes les exigences allemandes de main-d'œuvre ont été satisfaites, à l'exception de celles de l'année 1944 au cours de laquelle le rendement de ces réquisitions s'effondre, comme dans toutes les régions de France. Si 53 % des requis sont partis avant la mise en œuvre de la loi instituant le STO et en application de la seule loi du 4 septembre 1942, ce texte est donc essentiel. Pour expliquer les remarquables résultats obtenus par les occupants dans cette région, l'auteur montre que la collaboration administrative fonctionnait très bien, au niveau régional et départemental, car les fonctionnaires français de Lorraine, n'ont pas du tout contesté la Relève. Ils ont donc géré les départs avec une efficacité particulière, parfois avec zèle, mais selon des modalités qui ont varié au cours du temps. Leur actiactivité était contrôlée de près par l'administration allemande qui multipliait les pressions, mais acceptait de préserver certains secteurs industriels lorrains. À partir de la seconde action, beaucoup de fonctionnaires se montrent plus réticents, mais les occupants utilisent alors d'autres méthodes qui contournent les organismes français. Pour retrouver un semblant de capacité de décision, le gouvernement crée alors le Commissariat général au Service du Travail obligatoire (CGSTO) qui lui permet de se réapproprier la gestion des départs. On voit à l'œuvre les concurrences administratives, avec un nouveau déploiement de fonctionnaires qui aboutit à la marginalisation d'autres services.

Les deux dernières parties constituent une étude socio-historique de ces requis, de leur vie en Allemagne, de leur retour après la guerre. Elles font aussi état du « devenir » de ces STO, autrement dit des tensions qui ont parcouru la société à leur égard et qui ne sont toujours pas closes. En effet, quand, au printemps 1945, ils reviennent d'Allemagne, où ils ont connu des conditions de vie et de travail très variées, le pays a d'autres priorités et ne pense guère à eux. Ils doivent essentiellement compter sur eux-mêmes pour leur réinsertion. Ces travailleurs, envoyés en Allemagne dès septembre 1942, au titre de la Relève ou plus tard du STO, estiment qu'ils n'ont pas reçu de la nation la reconnaissance pour cette déportation du travail, dont on leur dénie même le terme. Pourtant, dès 1943, le général de Gaulle lui-même avait évoqué cette « déportation » et c'est donc tout naturellement qu'en 1945, une Fédération nationale des « déportés du travail » a été fondée pour les réunir, avant même le retour de tous. Pourtant, à la demande d'associations de déportés concentrationnaires, la justice leur a refusé cette appellation. Les anciens requis en sont restés très amers, estimant n'être ni des héros, ni des coupables, mais des victimes de la politique de collaboration du gouvernement de Vichy, qui n'ont pas été reconnues en tant que telles.

Le problème des réfractaires est également abordé : alors qu'ils étaient pour la plupart très résignés, depuis le début de la guerre, les Lorrains se montrent davantage hostiles au travail en Allemagne à partir de mars 1943. Dès lors, le nombre de réfractaires

augmente, mais comme ailleurs, seule une minorité d'entre eux rejoint les rangs de la Résistance. Ce livre constitue une contribution majeure – et passionnante – sur la levée en masse de main-d'œuvre au service du Reich, dont il décortique la mise en œuvre de l'échelon national à l'échelon local. L'intérêt de la question et la qualité de la recherche rendent souhaitable que les conclusions de ce travail, recentrées sur le problème du travail en Allemagne, soient largement diffusées, peut-être dans une forme éditoriale plus allégée qui mette ainsi cette somme à la disposition d'un plus vaste public.

Françoise BERGER

ROBERT O. PAXTON,
L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944, (1966),
Paris, Tallandier, 2004, 588 p., 23,75 €
(rééd. Points-Seuil, 2006).

En 1973, l'historien américain Robert O. Paxton fit une entrée fracassante dans le paysage historiographique français en publiant aux Éditions du Seuil *La France de Vichy, 1940-1944*. Dans ce maître livre, il mettait à mal la vision d'un Vichy gouvernement d'exception. Il montrait que, par le truchement d'une « Révolution nationale » aux racines bien françaises, le régime fondé par le maréchal Pétain avait minutieusement mis en œuvre une politique de rénovation intérieure de la France soigneusement pensée selon des modèles très éloignés des valeurs républicaines. Que ce régime avait longtemps bénéficié du soutien d'un nombre non négligeable de Français. Qu'il avait disposé d'une réelle marge d'autonomie par rapport au vainqueur allemand. Enfin, qu'il n'avait cessé de prendre des initiatives pour obtenir de ce dernier des concessions en échange d'une collaboration plus poussée. Au-delà de la polémique scientifique et du petit séisme politique provoqués par *La France de Vichy* à sa parution, force est aujourd'hui de constater que la plupart des thèses alors soutenues par Paxton ont, très justement, fait florès.

Mais Robert O. Paxton n'avait pas attendu la préparation de sa *France de Vichy* pour s'intéresser de près aux années noires françaises. Dix ans plus tôt, il avait soutenu à l'université d'Harvard une thèse consacrée à ce qu'il est convenu d'appeler « l'armée d'armistice ». Pour la préparer, il avait dépouillé les archives allemandes. S'il n'avait pu accéder aux sources publiques françaises, il avait mené une enquête orale très solide auprès d'un certain nombre d'officiers de haut rang qui, d'une façon ou d'une autre, avaient joué un rôle sous Vichy. Publiée en 1966 sous le titre *Parade and Politics at Vichy. The French Officer Corps under Marshall Pétain*, cette œuvre était demeurée inédite en France. Il faut rendre grâce aux Éditions Tallandier d'avoir pris l'initiative de la publier. En effet, aussi dense et précis que limpide, complété par d'utiles annexes, la réédition d'un entretien récent avec Robert O. Paxton et une très complète postface historiographique de Claude d'Abzac-Epezy, ce livre est remarquable.

En juin 1940, Adolf Hitler disposait du pouvoir d'annihiler purement et simplement l'armée française. De fait, l'article 4 de la convention d'armistice signée le 22 juin par la France vaincue stipula que « les forces françaises sur terre, sur mer et dans les airs devr(aie)nt être démobilisées et désarmées ». Toutefois, les vainqueurs allemands firent le choix de laisser une armée de 100 000 hommes au futur pouvoir français afin d'assurer le maintien de l'ordre en zone libre et de soulager d'autant les forces allemandes. Soucieux de contribuer à la restauration de la grandeur française, les cadres de cette armée croupion (elle représentait l'équivalent d'un corps d'armée) décidèrent alors de ne pas chercher à prendre une rapide revanche, mais bien plutôt de soutenir le programme de réformes intérieures voulu par le maréchal Pétain. Conscients que le changement de régime ravivait leur capacité à se faire entendre, constatant que le nouveau pouvoir réser-

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

vait des places de choix à leurs chefs et que leurs camarades placés en congé d'armistice étaient plutôt bien traités, la plupart des officiers se plièrent aux nouvelles conditions sans difficulté, voire avec un réel enthousiasme.

Pendant un peu plus de deux ans, l'action des cadres de «l'armée d'armistice» se développa selon trois axes. Ils travaillèrent en premier lieu à corriger certaines des erreurs de l'organisation militaire française durant l'entre-deux-guerres, en particulier au niveau du haut commandement. En rejetant la faute de la défaite sur la Troisième République, en réglant au passage quelques comptes avec les ennemis traditionnels de l'institution militaire et en étouffant les critiques de leurs ennemis du moment, ils travaillèrent à restaurer l'intérêt des Français pour l'armée afin de redonner à celle-ci le rôle qui, selon eux, lui incombait. En troisième lieu, ils s'impliquèrent résolument dans l'instruction publique. Leur objectif était de diffuser largement les valeurs de l'armée de façon à contribuer à la régénération morale et spirituelle de la France. Ils tentèrent ainsi de restaurer le prestige de l'institution militaire au moyen de démonstrations diverses, défilés, prises d'armes et autres manifestations publiques. Au sein des unités constituées et par le truchement d'écoles de cadres ou des Chantiers de la jeunesse, ils s'efforcèrent d'éduquer les jeunes qui leur étaient confiés. Outre le général de La Porte du Theil, deux responsables doivent être cités à cet égard, le général de Lattre de Tassigny et le colonel Guy Schlesser, qui développèrent une action cohérente et suivie en matière de formation et jouèrent un rôle important après la guerre, le premier devenant chef d'état-major de la défense nationale et le second commandant de Saint-Cyr.

Au plan stratégique, et devant la perspective d'une guerre longue, les chefs de «l'armée d'armistice» firent le choix de la neutralité entre les belligérants. À brève échéance, il s'agissait d'éviter que le territoire français ne soit dévasté par de nouveaux combats. À plus long terme, l'idée était de profiter de l'épuisement progressif de l'Axe et des Alliés pour imposer à nouveau la France dans le jeu européen. En tout état de cause, l'Empire devait être préservé contre l'appétit des uns et des autres. Aussi illusoire qu'elle ait pu être en pratique (il n'est pour en juger que de considérer, par exemple, les Protocoles de Paris, l'affaire du Levant ou les livraisons d'armes et de matériel militaire aux Allemands), cette politique fut régulièrement réaffirmée. Dans le même temps, les plus hauts cadres de l'armée se trouvèrent en situation de jouer un rôle politique aussi important que durable. Dans ce panorama, les tentatives d'organisation d'une résistance conduites par certains responsables de «l'armée d'armistice» comptent pour peu, qu'il s'agisse de la dissimulation d'armes et de matériel, ou de la planification secrète d'une augmentation substantielle des forces militaires afin d'agir lorsque l'occasion s'en présenterait.

Novembre 1942 fut à bien des égards un mois charnière. Après quelques atermoiements, l'armée d'Afrique du nord rejoignit le camp allié avec armes et bagages. En France métropolitaine, la décision fut prise de laisser «l'armée d'armistice» dans ses casernes alors même que les Allemands envahissaient la zone libre. Le 27 novembre, ladite armée fut dissoute. En un mot, la théorie selon laquelle une armée française survivait dans une France restée neutre mais demeurée souveraine s'effondra définitivement. Par la suite, la tentative de maintenir les valeurs traditionnelles au sein de quelques unités censées être l'élément fondateur d'une nouvelle armée française fit long feu. La «vraie» armée française se trouvait en effet en Afrique du Nord, composée des Forces Françaises Libres (FFL) et de l'armée d'Afrique. Par ailleurs, nombre d'officiers s'engagèrent à titre individuel dans l'Organisation de Résistance de l'Armée (ORA).

Le livre s'achève sur un dernier chapitre bref mais stimulant. Celui-ci évoque la formation des armées de la Libération, «amalgame» délicat des FFL avec l'armée d'Afrique

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

du nord, puis avec les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) à l'automne 1944. Après un rappel des douloureuses lois de programmation militaire de la seconde moitié des années 1940, il montre qu'après la Libération, les postes de commandement au sein de l'armée française restèrent entre les mains des cadres de « l'armée d'armistice » et que les officiers qui avaient rompu avec la discipline entre juin 1940 et novembre 1942 se trouvèrent contenus dans des postes d'état-major ou des fonctions politiques. Autrement dit, l'esprit de « l'armée d'armistice » se perpétua sous la Quatrième République, personnifié par des figures emblématiques telles que le général de Lattre de Tassigny. Quelques pistes de réflexion sont alors esquissées sur ce que peut, et doit, être le devoir dit « d'obéissance » de l'officier au cours d'une période aussi bouleversée que les années 1940-1942, sur les traumatismes qui empoisonnèrent l'évolution de l'armée française pendant les vingt ans qui suivirent la Libération, sur les fondements de la doctrine stratégique de la France après la Seconde Guerre mondiale, sur les débouchés éventuels de ces questions en Algérie au début des années 1960.

Depuis 1963, ces sujets ont fait l'objet d'études circonstanciées et ces pistes ont été empruntées par les historiens. Pour autant, les axes posés par Robert O. Paxton n'ont pas été remis en cause. En d'autres termes, quarante années après la soutenance de la thèse dont elle est issue, *L'armée de Vichy* n'a de toute évidence pas pris une ride.

Guillaume PIKETTY

FABIENNE FEDERINI,
Écrire ou combattre. Des intellectuels prennent les armes, (1942-1944),
Paris, La Découverte, 2006, 313 p., 28,50 €

Issu d'un doctorat de sociologie, dirigé et publié par Bernard Lahire, avec pour « référent historique » Laurent Douzou, *Écrire ou combattre, des intellectuels prennent les armes (1942-1944)* traite de l'engagement de deux « intellectuels », Jean Cavaillès et Jean Gosset, en relation avec leur appartenance à un groupe plus vaste (156 personnes), qualifié de « pionniers de la Résistance ».

La sociologie peut-elle « penser la singularité » ? Telle est la question essentielle à laquelle se propose de répondre cette étude. Celle-ci vise, en effet, à « rendre compte sociologiquement de l'engagement dans la résistance armée de deux philosophes issus de ce qui constitue à l'époque le lieu par excellence de formation et de reproduction de l'élite culturelle et politique, l'École normale supérieure […] » (p. 6). Selon l'auteur, ce n'est pas tant le « caractère » des individus que la nature des « réalités relationnelles » qui détermine leur action. L'entrée en résistance, dès 1940, de Jean Cavaillès et Jean Gosset ne serait donc pas le résultat d'un choix personnel, mais la conséquence, plus ou moins prévisible, de toute une série de « processus sociaux » complexes. Malgré les réserves que peut inspirer une approche aussi unilatérale, elle ne saurait être jugée qu'à la lumière des explications qu'elle apporte et des questions qu'elle soulève.

Tout en reconnaissant sa dette envers les historiens, d'ailleurs amplement mis à contribution, l'auteur défend la pertinence de sa démarche en critiquant sans ménagement les présupposés méthodologiques de leurs travaux. Pour retracer la trajectoire de Cavaillès et de Gosset, Fabienne Federini se livre à une comparaison « systématique » de leurs écrits avec ceux que leurs contemporains leur ont consacrés, et recourt à une enquête menée auprès des survivants qui les ont plus ou moins bien connus. Ces moyens ne sont pas neufs. Davantage que dans la méthode, l'originalité réside ici dans le plan de l'ouvrage qui, sans doute pour traduire la complexité annoncée, néglige le fil conducteur de la chronologie, pour rapporter « la singularité de deux engagements » à différents contextes sociaux (familial, scolaire, politique) censés en dessiner les

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

contours partagés. N'ayant d'autre finalité que de recomposer le portrait d'« une génération de résistants », ces évocations éclatées n'échappent pas à « l'illusion biographique » (Bourdieu) qu'elles prétendent pourtant éviter.

L'apport principal de l'ouvrage concerne, à n'en pas douter, la connaissance de l'itinéraire de Jean Gosset, résistant rarement étudié. Des sources nouvelles viennent utilement compléter celles connues et explorées. Les interprétations sociologiques confirment les recherches menées, depuis plus de 20 ans, notamment par François Marcot, quant à la nature sociale du phénomène résistant : le groupe des « pionniers de la résistance » est bien inséré socialement et en ascension sociale, ce qui ne distingue en rien ces pionniers de la majorité des autres résistants. Que leurs affinités politiques résultent d'une socialisation « acquise au sein de la famille » et d'une expérience politique militante remontant aux années de l'entre-deux-guerres, démontre scientifiquement des évidences relevant du sens commun : « la première Résistance doit beaucoup aux relations personnelles et aux amitiés nouées avant la guerre dans les différents cadres de socialisation (scolaire, professionnel, militant) fréquentés par les pionniers, […] ce sont elles qui ont été mobilisées dès l'automne 1940 » (p. 264-265). Ainsi « les résistants de la première heure ne le sont pas devenus par hasard » et on apprend, du même coup, « que la Résistance n'a donc rien d'un phénomène spontané » (p. 265). L'auteur voudrait révéler une « trame » formée par les premiers résistants. Mais ses conclusions, décevantes au regard de la masse de l'information disponible, ne font que rejoindre celles d'Henri Michel et de Marie Granet, en attestant, par ailleurs, de la validité de certains témoignages et mémoires publiés par d'anciens résistants.

La méthode se veut rigoureuse, mais une lecture attentive achoppe souvent sur une connaissance incomplète ou tronquée des travaux des historiens, une réutilisation faussement critique d'analyses déjà publiées. L'écriture de l'histoire de la Résistance, Pierre Laborie l'a bien montré, soulève des problèmes réels que ce livre prétend résoudre mais ne fait qu'effleurer.

Alya AGLAN

SABINE JANSEN,
Pierre Cot. Un antifasciste radical,
Paris, Fayard, 2002, 680 p., 30 €

C'était un pari ô combien difficile que de s'attaquer à la biographie d'un homme politique dont le parcours a épousé certains des ébranlements du XX^e^ siècle et… duré plus de quatre-vingts ans. Un pari que Sabine Jansen a remporté haut la main. Son *Pierre Cot* est un livre important, dans tous les sens du terme. Impeccablement renseigné aux archives américaines, britanniques, françaises, russes et suisses, doté d'un impressionnant appareil critique, d'une bibliographie, d'une chronologie et d'un index précis, il s'avère un très utile outil de travail. Plus encore, il bénéficie de l'intelligence historienne et du talent d'écriture de son auteur. Or, il en fallait, de l'intelligence et du talent, pour débrouiller l'écheveau complexe que la vie de Cot ne laissa pas d'être, une vie organisée autour de quelques mots-clefs : intelligence et action, lucidité et aveuglement, courage et transgression, cohérence et marginalisation, légende.

C'est par une transgression que Pierre Cot clôt le premier quart de sa vie. Au milieu des années 1920, ce fervent catholique et homme de droite radicalise ses positions sur le maintien de la paix et la SDN, sur l'école unique et la question de la laïcité. Ce faisant, il entame le lent, et assez exceptionnel, mouvement qui le conduira à l'extrême-gauche de l'échiquier politique. En avril 1928, il est élu député de Chambéry. À l'occasion de la campagne électorale, il a noué de solides liens d'amitié avec un certain

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

Jean Moulin, alors sous-préfet à Albertville, liens qui ne disparaîtront pas avec la mort de Moulin puisque, des décennies plus tard, Cot sera un des truchements involontaires auxquels auront recours ceux qui, à tort, accuseront Moulin d'avoir été un agent soviétique. Proche des Jeunes-Turcs et d'Édouard Daladier, fort de solides convictions réformatrices et d'une intelligence aigue, orateur de talent, Pierre Cot s'impose parmi les réformateurs du parti radical et, plus largement, du Parlement. Mais il est également un homme d'action. Sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères en décembre 1932, il est ministre de l'Air quelques semaines plus tard. Il se signale alors par son interventionnisme dans les dossiers du désarmement, de l'aéronautique civile, de l'armée de l'air. Partisan convaincu, et militant, du Rassemblement populaire, il est ministre de l'Air dans les gouvernements Blum puis Chautemps. Il œuvre à la nationalisation de l'industrie aéronautique et fait de son ministère un véritable laboratoire social. Dans le même temps, ce briandiste farouche a entamé une nouvelle évolution, sur les questions internationales cette fois. D'abord partisan de la paix à tout prix, il évolue, à partir de l'été 1935, par antifascisme, vers une certaine intransigeance à l'encontre des dictatures. Ministre du Front populaire, il fait tout ce qui est en son pouvoir pour venir en aide aux républicains espagnols. Simultanément, il joue un rôle important dans la fondation et l'animation du Rassemblement Universel pour la Paix (RUP). Il tente alors de combiner renforcement de la défense nationale, sécurité collective et antifascisme militant sur fond d'alliance à l'est, mais se heurte aux réalités de l'échiquier international et… de la politique intérieure française. Son parcours est révélateur des révisions dramatiques auxquels certains durent se résoudre durant les années 1930 sur les questions de politique internationale, sans toujours pleinement y parvenir.

La quatrième partie de l'ouvrage de Sabine Jansen n'est pas la moins passionnante. On y suit en effet, pas à pas, un Pierre Cot progressivement marginalisé dans les dernières années de l'avant-guerre, impuissant à contribuer efficacement à la préparation d'un conflit qu'il juge inévitable et auquel il s'est résolu, décidé après la débâcle à poursuivre la lutte coûte que coûte. Le 17 juin 1940, il s'embarque pour l'Angleterre. Il parvient à Londres le 21 juin et se présente à Charles de Gaulle qui ne veut, et ne peut, donner suite à son offre de service. À l'été 1940, lucidité, esprit de décision et courage pouvaient donc conduire à manquer le coche de l'Histoire… Parvenu aux États-Unis à la fin du mois d'août, Cot partage son temps entre une charge, controversée, de professeur à l'université Yale, des activités dans les milieux français émigrés, notamment au sein du comité exécutif de l'organisation gaulliste France Forever, et l'animation, à partir de la fin du printemps 1941, de l'International Free World Association et du magazine *Free World*. Après avoir clairement choisi de Gaulle contre Darlan à la fin de l'année 1942, sans pour autant abdiquer un certain scepticisme sur les engagements démocratiques du Général, il décide, en juin 1943, de rejoindre Alger. En dépit d'une radicalisation de son discours sur de Gaulle, il parvient en Afrique du nord au début du mois de novembre. Le 22, il est désigné pour participer au groupe des radicaux, radicaux-socialistes et démocrates-populaires à l'Assemblée consultative provisoire (ACP).

S'ouvre alors le dernier temps de son parcours politique. Alors même qu'il aurait pu tirer profit de sa lucidité de 1940, de son action aux États-Unis et de sa présence au sein de l'ACP pour tenter de jouer à nouveau un rôle important sur la scène politique intérieure française, Pierre Cot s'engage sur la voie d'un compagnonnage étroit avec le Parti communiste français. Dès les années 1930, il avait fait montre d'un préjugé favorable pour l'URSS, préjugé qui ne l'avait pas empêché de prendre résolument position contre le pacte germano-soviétique. Peu après son arrivée aux États-Unis, il avait repris

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

contact avec le Komintern et s'était montré prêt à s'engager d'une façon ou d'une autre auprès de l'Union soviétique, sans pour autant être à cette époque un agent du NKVD au sens littéral du terme. À la fin de la guerre, son évolution politique se précise encore : il adhère au marxisme par souci de préparer l'avenir, pour lutter contre le fascisme et promouvoir un nouvel ordre international fondé sur la sécurité collective. Il n'en demeure pas moins viscéralement attaché aux formes classiques de la République parlementaire… Au printemps 1944, il est en mission à Moscou pour le compte du CFLN afin d'étudier les perspectives d'une coopération entre la France libérée et l'URSS. C'est en partisan convaincu qu'il s'est envolé pour la terre des Soviets. À la Libération, il milite en vain pour un rapprochement du parti radical et du PCF. Élu de la Savoie à la première Constituante, il prend progressivement ses distances avec son parti sur la question coloniale et les sujets de politique étrangère. En avril 1946, la rupture est consommée. Élu en Savoie à la tête d'une liste d'Union des gauches à la seconde Constituante, puis député de Savoie en novembre 1946 sur une liste de même nature, il s'inscrit parmi les députés apparentés communistes.

S'il demeure politiquement actif (député jusqu'en 1968, maire jusqu'en 1971 et conseiller général jusqu'en 1973), Pierre Cot connaît alors une marginalisation aussi progressive que définitive. Il organise son action autour de trois axes : le combat pour la paix, c'est-à-dire contre la politique des blocs, pour la décolonisation, pour un neutralisme actif et la sécurité collective ; une indéfectible fidélité au PCF ; un soutien sans faille à l'URSS. Comme le montre Sabine Jansen, cet homme qui a su, en d'autres temps, faire preuve d'une grande lucidité n'est plus capable de renouveler ses schémas de réflexion. En d'autres termes, il continue à penser la politique, intérieure et extérieure, à partir de l'histoire qu'il a vécue : contre la construction européenne par surévaluation du péril allemand et de la menace fasciste, contre la V^e^ République et pour la renaissance d'un Front populaire.

En suivant Sabine Jansen sur les traces de Pierre Cot, c'est bel et bien le roman du dernier siècle que l'on redécouvre. Histoire de choix et d'engagements, d'erreurs et de renoncements, de fulgurances et d'hésitations, de voies royales et d'impasse.

Guillaume PIKETTY

GIULIANA GEMELLI, ROY MACLEODS (ed.), *American Foundations in Europe, Grant-Giving Policies, Cultural Diplomacy and Trans-Atlantic Relations, 1920-1980,* Bruxelles/Berne, PIE-Peter Lang, 2003, 227 p.

Contrairement à la France, où le don fut canalisé par un système monarchique puis républicain de mécénat, à la Grande Bretagne où les sociétés royales jouèrent le même rôle, dans l'Amérique moderne, le don venait de tous les échelons sociaux et participa, de ce fait, au processus démocratique. C'est un vaste chantier que celui de l'étude de la grande et de la petite philanthropie américaine, encore inégalement arpenté par les historiens professionnels. Longtemps, une littérature interne fit office d'histoire. Depuis les années 1960, les archives commencent à s'ouvrir : le Centre d'archives de la Fondation Rockefeller de Tarrytown (New York), un modèle en la matière, débuta ses activités en 1974. Cette nouvelle attitude vise à sortir des visions idéologiques contraires voyant dans les fondations des chiens de garde du capitalisme ou au contraire un refuge pour les réformateurs de gauche. Elle correspond aussi à une mutation de toute la structure donataire en processus rapide de bureaucratisation : *le fundraising* se professionnalise à toutes les échelles, le monde de la sollicitation se respectabilise. Auparavant, les années 1930 avaient marqué un premier tournant avec

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)

l'apparition d'une nouvelle philanthropie d'État qui renouvelait la donne. Le *New Deal* a en effet reconfiguré le schéma fondations/État fédéral, ce dernier prenant désormais en charge une partie des affaires sociales tandis que la grande philanthropie des fondations nées à la fin du XIX^e^ siècle s'investissait de façon privilégiée dans les réseaux et les institutions de savoir scientifique appliqué. C'est de cette « big philantropy » née de l'alliance inhabituelle de gens riches, du milieu réformateur et des milieux scientifiques qu'il est question dans ce livre.

Si les historiens américains ou américanistes se sont plutôt intéressés à la perspective intérieure du problème – importance des fondations dans la vie américaine pour promouvoir des solutions à long terme aux problèmes de la société, démocratisation de la philanthropie et constitution de micro-communautés à travers le don ou la recherche du don, relations entre le capitalisme, la philanthropie et l'État fédéral… – les historiens étrangers commencent à enquêter sur les effets à l'étranger des politiques scientifiques menées par les grandes fondations. Rockefeller, Carnegie, Ford ont en effet couvert un champ d'actions considérable sur pratiquement tous les continents : le programme de médecine dans la Russie des Soviets (Susan Gross Solomon), de sciences et d'économie dans la Pologne et la Hongrie des années 1920-1930 (A. Haugstad et E. Ingebrigsten) ou dans la Turquie moderne (Kenneth Rose), les grandes recherches en médecine et en santé publique ou les études démographiques suscitées par les fondations donnent une idée de la vastitude du sujet.

Cette enquête, qui est la publication d'un colloque, donne quelques pistes et quelques postulats d'une recherche en cours : on s'y interroge évidemment sur l'impact régional de l'œuvre des fondations. En Europe, G. Gemelli montre à propos du *John Hopkins University Bologna Center* (créé en 1955) comment, des années 1950 aux années 1960, on est passé de la transmission de contenus, des dites valeurs américaines à une transmission de modèles de recherche, de méthodes d'entraînement et de pratiques organisationnelles. Dans ces études, les chercheurs s'efforcent de faire varier les échelles du local, du national et de l'international : une première partie est consacrée aux relations bilatérales ; une seconde s'attache aux transferts trans-nationaux et enfin une troisième étudie la nouvelle stratégie d'internationalisation des fondations depuis les années 1970 : la priorité est désormais donnée aux problèmes globaux à traiter globalement. Ainsi, le *Population Council* installé à New York devant l'ONU fut subventionné par les fondations Rockefeller puis Ford (Paul Weindling). Dans l'étude des modalités d'opération des fondations à l'étranger, il s'agit d'analyser les différents acteurs, des *officers* des fondations aux membres pivots, véritables entrepreneurs politiques – tel Clemens Heller pour le Séminaire de Salzburg (Olivier Schmidt) –, « go-between » entre les fondations et les récipiendaires, sans jamais préjuger des résultats obtenus : partir des pratiques concrètes et reconstruire la chaîne d'actions sans plaquer une stratégie trop précise ni un discours idéologique réifié. En effet, les fondations ne peuvent être appréhendées que comme « cadres de travail institutionnels complexes » produisant des effets parfois surprenants. Les bénéficiaires ne sont pas les récepteurs passifs d'un transfert qui ne s'effectue jamais à sens unique. Même dans les années 1950 et 1960, lorsque la Fondation Ford prend le relais de nombreux projets de la Rockefeller en s'apparentant beaucoup plus à une philanthropie de Guerre froide, identifiant ses objectifs à ceux de la politique étrangère américaine, les scientifiques européens conservent leur marge de manœuvre. Certes, le Centre de sociologie de Raymond Aron, l'Association pour le développement industriel du Mezzogiorno en Italie, la *London School of Economics*, l'Institut des Hautes études internationales de Genève, le Centre John Hopkins à

Bologne ou le séminaire de Salzburg gravitent dans cette communauté intellectuelle cimentée par une pensée libérale et des valeurs atlantiques qu'essaient de promouvoir les fondations. Pourtant, Fernand Braudel, dont la VIe Section de l'EPHE puis la MSH bénéficièrent de fonds américains – combien lui ont reproché ! – a conservé une autonomie totale en matière de recrutement et de programmes de recherche. Encore une fois, les différentes contributions (Pierre-Yves Saunier, Ludovic Tournès) montrent à quel point les chercheurs et les institutions européennes s'approprient sélectivement les programmes et les modèles américains.

Ce livre est donc une contribution supplémentaire à la réflexion critique qui s'ébauche depuis une décennie sur le concept d'« américanisation » qu'il importe de complexifier, voire de déconstruire, pour espérer comprendre les relations nouées entre l'Amérique et le reste du monde au XX^e siècle.

Emmanuelle LOYER

Belin | Téléchargé le 01/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.114)